



VAL-DE  
LOIRE  
FIBRE



Délégation de service public relative à la conception, à  
l'établissement et à l'exploitation  
du réseau Très Haut Débit des départements  
de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire

# Compte-Rendu Annuel 2021

# *Table des Matieres*

- 1 Préambule
- 2 Compte rendu technique
- 3 Compte rendu administratif et financier
- 4 Actions de communication
- 5 Perspectives
- 6 Annexes

Le présent **rapport annuel** est établi en conformité avec les stipulations de l'article 4.3.5 de la « Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau Très Haut Débit des départements de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire » en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (ci-après la Convention de DSP) liant le **Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique**, délégant, et la société **Val de Loire Fibre**, délégataire.

Le rapport annuel établi par Val de Loire Fibre présente les actions réalisées et l'organisation en 2021 ainsi que la situation financière au 31 Décembre 2021.

L'année 2021 est une très bonne année de déploiement du réseau de Fibre Optique sur le territoire.

Malgré des effets encore non négligeables de la **pandémie de COVID-19** sur l'ensemble des équipes, les travaux de construction du réseau ont pu se poursuivre à un très bon rythme.

Le nouveau calendrier de déploiement discuté à la fin de l'année 2020 et arrêté dans l'avenant n°4 à la Convention de DSP (détaillé ci-après au point 2.1 Volet Technique) a été respecté.

Avec plus de **125.500 prises commercialisables** au 31 décembre 2021, Val de Loire Fibre a réalisé près de 90.000 prises durant l'année, en respectant l'échéancier de déploiement par plaques.

Le bon niveau de production atteint à la fin de l'année 2020 s'est amplifié, permettant de **dépasser l'objectif contractuel de plus de 17.500 prises**.

La présence sur le réseau de 10 opérateurs grand public, dont les quatre opérateurs d'envergure nationale (dont Free Mobile / IFT nécessitant la conclusion de l'avenant n° 5 à la Convention de DSP détaillé ci-après au point 2.4 Volet Commercial) et plus de 30 opérateurs « Entreprise » ont permis à **28.000 clients finaux** de disposer du service de fibre optique à la fin 2021.

Le compte rendu technique est constitué de 4 volets :

2.1 Volet technique

2.2 Volet organisation et moyens

2.3 Volet insertion formation

2.4 Volet commercial

L'année 2021 est l'année de la concrétisation des engagements de déploiement tels que définis dans l'avenant n° 4 à la Convention de DSP négocié à la fin de l'année 2020 et formellement entré en vigueur le 22 avril 2022.

D'une part, l'annexe 1 de la Convention de DSP modifiée par l'avenant n°4 définit un nouvel échéancier fixant la fin de la phase de déploiement en décembre 2023.

D'autre part, l'avenant n°4 fixe des objectifs complémentaires de déploiement afin de cibler les zones dont le déploiement initialement prévu a été retardé.

La première partie du volet technique est consacrée au déploiement du réseau.

Les développements et données ci-dessous montrent que Val de Loire Fibre a mis en œuvre les moyens pour atteindre les objectifs fixés tant sur la volumétrie 2021, que sur le respect de l'ordonnement des phases de déploiement.

- **Etat descriptif détaillé (niveau d'avancement par NRO et par SRO) et chiffré des études et travaux d'établissement effectués au titre de l'année 2021 :**

Attribution des marchés de construction de prises (nombre de prises par constructeur) :

Tout au long de l'année 2020, TDF, en charge de la construction du réseau pour le compte de Val de Loire Fibre, a profondément modifié ses contrats avec ses partenaires constructeurs afin de s'assurer de leur capacité à réaliser les prestations commandées.

Au début de l'année 2021, 12 constructeurs avaient été choisis par TDF, pour poursuivre le déploiement du réseau :

- [.....]
- [.....]
- [.....]
- [.....]

Au regard de la performance effectivement constatée, Val de Loire Fibre et TDF se sont réservées la possibilité contractuelle de sanctionner les constructeurs défaillants, dans l'atteinte de leurs engagements de production, leur retirant un volume de prises.

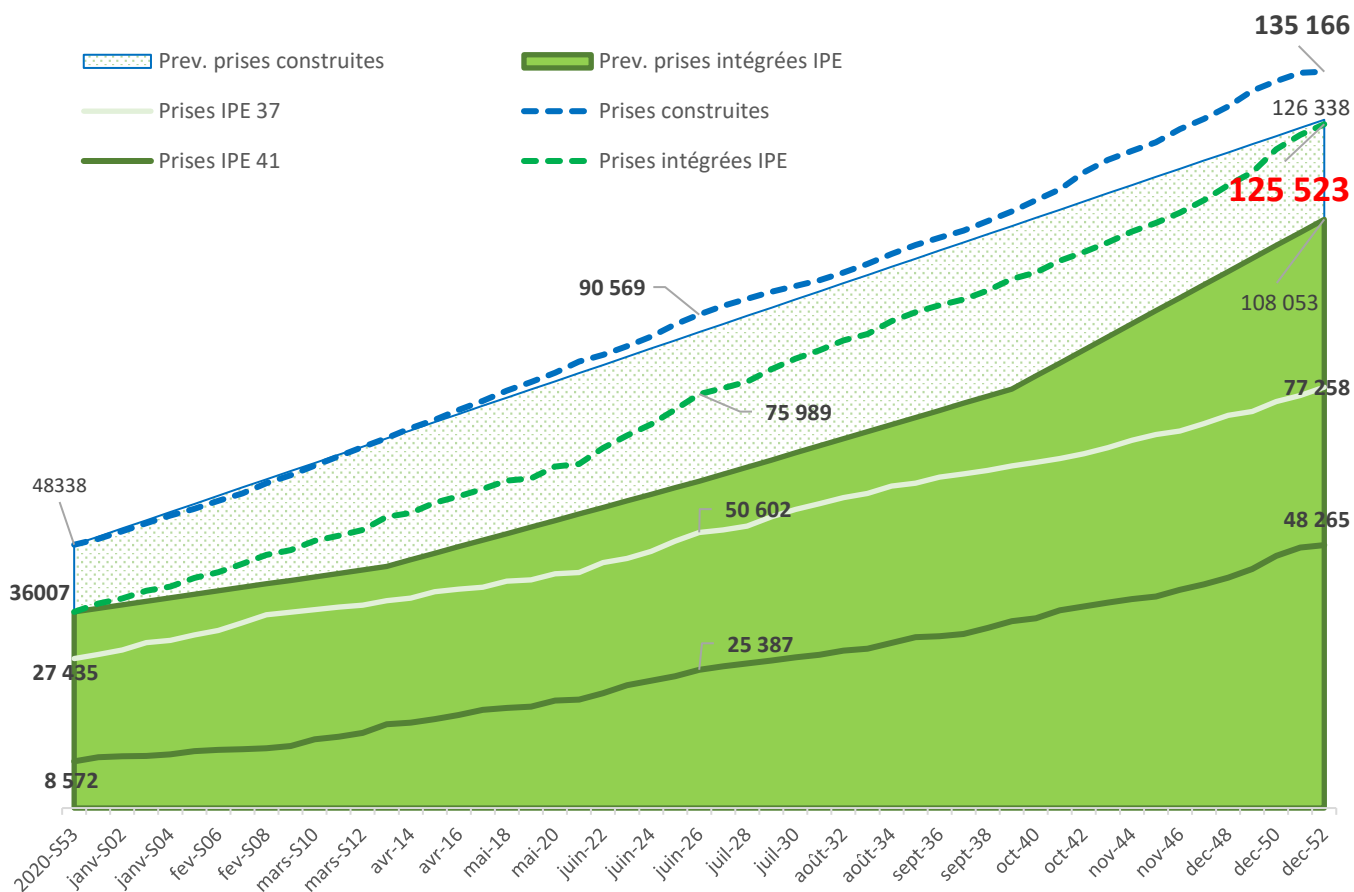
A contrario, les constructeurs performants se sont vus alloués de nouvelles zones.

A la fin 2021, 10 constructeurs étaient présents sur le réseau : [.....].

En matière de production de prises nouvelles 2021 a été une année de forte production de prises commercialisables.

Les courbes ci-dessous montre la progression de la production tout au long de l'année 2021 tant en prises construites qu'en prises intégrées dans le fichier IPE et donc commercialisables.

### Suivi 2021



Nombre de NRO avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021, **76 Nœuds de Raccordement optique** sont ouverts avec au moins une prise IPE commercialisables (Voir liste en **Annexe D1 – Production Prises par PM**).

Nombre de PM avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021, **496 Point de Mutualisation** sont ouverts avec au moins une prise IPE commercialisables (Voir liste en **Annexe D1**).

Le taux de Complétude moyen sur l'ensemble des PM ouverts à la commercialisation est de **66%**. Le taux de Complétude par PM figure en **Annexe D1**.

Avancement des prises construites cumul projets au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021, **135.338 prises** avaient été construites sur l'ensemble du projet.

Sur l'année 2021, Val de Loire Fibre a construit **86.828 prises** (près du double de 2020).

Nombre de prise dans l'IPE au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021, **125.523 prises** avaient ainsi été intégrées dans le fichier IPE pour l'ensemble du projet (Voir liste en **Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2021**).

Sur l'année 2021, Val de Loire Fibre a intégré **89.516 prises** dans le fichier IPE (soit le triple de 2020) pour un objectif contractuel de 72.046.

L'objectif contractuel, tel que défini à l'annexe 1 du Contrat de DSP modifié par l'avenant n°4, a été **dépassé de plus de 17.000 prises IPE** tout en respectant les contraintes de l'ordonnancement dans l'ouverture des prises dans les zones contractuellement définies.

Ce respect de l'ordonnancement et les actions volontariste de Val de Loire Fibre ont également conduit au rééquilibrage du déploiement entre les 2 départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

Respect des engagements contractuels :

- Val de Loire Fibre **a largement dépassé** les objectifs en volumes tant en Prises IPE qu'en ouvertures de zones.

Objectifs 2021 (au 31.12.2021)	Objectifs Prises IPE	Résultats Prises IPE	Objectifs Ouverture PM	Résultats Ouverture PM
Année 2021	<b>72 036</b>	<b>89 516</b>	<b>333</b>	<b>382</b>
Cumul projet	<b>107 916</b>	<b>125 523</b>	<b>447</b>	<b>496</b>
	Soit <b>17.604 prises supplémentaires</b>		Soit <b>49 PM supplémentaires</b>	

- S'agissant de l'engagement de respect de l'ordonnancement des ouvertures de zones commerciales par PM, le tableau ci-dessous donne, au 31.12.2021, le détail par trimestre de l'avancée du projet exclusivement pour les 333 PM dont l'ouverture est contractuellement fixée en 2021.

	Objectif PM	Réalisé PM
<b>T1 2021</b>	48 PM à ouvrir	<b>48 ouverts</b>
<b>T2 2021</b>	97 PM à ouvrir	<b>96 ouverts</b>
<b>T3 2021</b>	7 PM à ouvrir	<b>4 ouverts</b>
<b>T4 2021</b>	181 PM à ouvrir	<b>155 ouverts</b>
<b>Total 2021</b>	<b>333 PM à ouvrir</b>	<b>303 ouverts</b>
		Reste à faire au 31.12.2021: <b>30 PM</b> (Reste à faire fin mars 2022 : 6 PM)

- S'agissant de l'engagement de respect de l'ordonnancement en ouverture de prises IPE sur les zones contractuellement désignées pour l'année 2021, Val de Loire Fibre a rendu commercialisable 72.286 prises pour un engagement contractuel de 72.036. Cela démontre l'attention porté par Val de Loire Fibre au respect de l'engagement de l'ordonnancement, les 17.000 prises supplémentaires réalisées en 2021 n'ont pas affecté l'atteinte de cet objectif ciblé géographiquement.

- S'agissant du respect des engagements spécifiques définis à l'article 4 de l'avenant n°4 propre aux PM dont le déploiement initialement prévu a été retardé, le tableau ci-dessous montre (au 31.12.2021) :
  - l'atteinte de l'objectif d'ouverture de prises IPE (65.600 prises pour un objectif de 63.865) ;
  - un retard de 3.916 prises sur le département du Loir-et-Cher (objectif totalement atteint fin mars 2022) ;
  - un retard dans l'ouverture de 26 PM (3 restaient à ouvrir fin mars 2022).

	2018	2019	2020	2018/19/20	41
Engagement Prises	6 955	33 575	23 335	63 865	32 000
Reste à faire	263	(+ 1 379)	(+619)	<b>(+1 735)</b>	3 916
Pourcentage réalisé	96 %	104 %	103 %	103 %	88 %
Engagement PM	67	216	126	409	161
Ouverts	67	192	124	383	140
Reste à faire	0	24	2	<b>26</b>	21
Pourcentage réalisé	100 %	89 %	98 %	94 %	87 %

- S'agissant des engagements d'ouvertures de Zones d'activités à 100% de couverture et des 4 sites « prioritaires », :
  - Ouverture de 21 des 22 Zones d'activités à ouvrir en avance de phase ont été réalisées, reste la ZA « Les Prés Blanchards – La Pierre à 3 poux » qui sera ouverte mi-février
  - L'ensemble des 4 sites prioritaires prévus a été ouvert en 2021 : Le Clos Lucé, Château de Chaumont sur Loire, Château du Riveau, Adiwatt

#### Déploiement du réseau de collecte au 31 décembre 2021 :

En 2021 le réseau de collecte est totalement réalisé.

Pour la seule année 2021 :

- km fibre tiré : 301 kilomètres de fibre déployée
- km GC créée : 161 kilomètres de Génie Civil créé
- NRO électrifiés : 10 NRO électrifiés
- NRO collectés : 29 NRO raccordés au réseau de collecte

Réseau de Collecte	Cumul Fin 2021		Cumul Fin 2020		Cumul Fin 2019	
	Réalisé	% avancement	Réalisé	% avancement	Réalisé	% avancement
km fibre tiré	<b>1.440</b>	<b>100,3%</b>	1.139	73,3%	747	52,5%
km GC créée	<b>718</b>	<b>100%</b>	557	78,6%	380	56,8%
NRO posés	<b>96</b>	<b>100%</b>	96	100%	76	79,1%
NRO électrifiés	<b>96</b>	<b>100%</b>	86	89,6%	60	62,5%
NRO collectés	<b>96</b>	<b>100%</b>	67	69,8%	27	28,1%



## Avancement 2021 des Etudes APS / APD / DOE :

La réalisation des études dans le courant de l'année 2021 est parfaitement en ligne avec les besoins de réalisation du déploiement du réseau.

Les Bureaux d'Etudes de Val de Loire Fibre, de TDF et des constructeurs ont permis aux équipes du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique de valider les études permettant la réalisation des travaux en 2021 et donnant de la visibilité sur le déploiement en 2022.

	APS			APD			DOE
	Cumul Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019	Cumul Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019	
Adressé au SMO	<b>842</b>	760		<b>643</b>	462		497
Validé par le SMO	<b>838</b>	739	230	<b>619</b>	385	73	SO (*)

(\*) les DOE ont été réalisés par les équipes de Val de Loire Fibre et seront soumis à l'approbation du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique lorsque qu'un minimum de 90% des prises du SRO auront été intégrées dans le fichier IPE.

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Raccordement terminaux en détaillant en fonction des modalités de réalisation (par l'Usager, par le Délégataire) et les catégories de Raccordement (immeuble, pavillon souterrain, ...)** :

### Volume des raccordements FTTH au 31 Décembre 2021 :

A noter : 96 % des raccordements réalisés à fin 2021 étaient en mode STOC. Augmentation des raccordements hors churn des opérateurs d'infrastructure (OCEN).

Taux de Churn (changement d'opérateur par le client final) de 4,57%

Types de raccordements réalisés	OI ou STOC	TOTAL
Raccordement - mode OI		<b>845</b>
Raccordement - mode STOC		<b>27948</b>
Raccordement - mode OI et STOC		<b>28793</b>
Raccordement long	raccos - mode OI	
	raccos - mode STOC	6
	raccos - total	6
Raccordement immeuble	raccos - mode OI	9
	raccos - mode STOC	1172
	raccos - total	1181
Raccordement aérien	raccos - mode OI	265
	raccos - mode STOC	11312
	raccos - total	11577
Raccordement souterrain	raccos - mode OI	559
	raccos - mode STOC	14848
	raccos - total	15401
Raccordement façade	raccos - mode OI	10
	raccos - mode STOC	618
	raccos - total	628

Volume des liens FTTX (hors FTTH) au 31 Décembre 2021 :

CD37 27 liens FTTE (passif° et 19 liens FON (**Annexe EX8 - Projet CD37**)  
Autres clients 15 liens FTTE et 21 liens FON  
Orange 1 lien FON

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Densification du Réseau par Plaque FttH :**

Le réseau étant en phase de construction initiale, il n'y a aucun investissement de densification du réseau au 31.12.2021.

- **Etat descriptif détaillé des investissements de gros entretien et renouvellement (y compris le dévoiement et l'enfouissement) réalisé par le Délégué :**

Le réseau étant en phase de construction initiale, il n'y a aucun investissement de de gros entretien et renouvellement au 31.12.2021.

- **Etat de l'occupation du Réseau pour les différents éléments passifs (NRO, NRO-SRO, SRO, SRO-PBO) et actifs, identifiant les éventuels besoins de reconstitution de capacité :**

**Occupation du réseau au 31 Décembre 2021**

- Volume déployé

**96 NRO** déployés et détail du dimensionnement (**Annexe EX4-Syno-FTTH-DSP-VDLF\_production**)

**522 PM** déployés pour 498 commercialisation abonné (**Annexe EX2-Déployé et Exploitation des NRO et PM**)

- **Orange** [.....] PM commandés dont [.....] avec coupleurs
- **Bytel** [.....] PM commandés dont [.....] avec coupleurs
- **SFR** [.....] PM commandés dont [.....] avec coupleurs
- **Free** [.....] PM commandés dont [.....] avec coupleurs

**11966 PBO** déployés (avec au moins un client raccordé) avec des taux d'occupation par PBO qui varie sur une moyenne de 50% de remplissage et suivant les zones et les départements (**Annexe EX1-Volume PBO**)

- Etat des réservations des capacités sur les PM

Le tableau en **Annexe EX3-état des réservations des capacités sur les PM** recense pour chaque PM le pourcentage de la capacité restante d'occupation.

Les données portent sur 51 NRO commercialisés auprès des opérateurs commerciaux et 402 PM occupés partiellement par les raccordements abonnés (chiffres au 10/01/2022).

- Etat des capacités GPON raccordement actif.

Sur la partie raccordement actif, l'exploitation a dimensionné le nombre de GPON suivant la demande des OC actifs et le volume des raccordements actifs. Cette occupation est sur une moyenne de moins de 8% sur l'ensemble. Le volume reste très faible (**Annexe EX6-Occupation GPON\_ACTIF\_VDLF\_Déc 2021**).

- Etat des capacités GPON et cartes OLT FTTE

Pour le FTTE, le calcul du taux d'occupation de la carte P2P se fait sur la base de 44 ports disponibles sur la carte P2P (2 ports étant réservés pour la TG FTU/OTDR et 2 ports sont réservés pour la TG INFRA du NRO, sur les 48 ports de la carte). Le taux d'occupation reste également faible pour les SFP et les cartes sur les OLT par rapport au dimensionnement prévu (**Annexe EX7-Occupation FTTE\_VDLF\_Déc 2021**).

- **Etat descriptif détaillé de l'évolution générale de l'état des ouvrages et équipements :**

Sans objet pour 2021, l'état du réseau déployé est neuf.

- **Export du système d'information du Délégué, comprenant notamment les données SIG et l'ensemble de la documentation administrative à stocker dans le cadre d'un Gestion Electronique de Documents conformément au format GRACE THD ;**
- **Référentiel du Réseau couplé avec l'inventaire quantitatif, qualitatif et géographique mis à jour des biens de la Convention (biens de retour, biens de reprise et biens propres) ;**
- **Données descriptives relatives à la couverture du réseau au format SIG conformément au format GRACE THD en cours de définition (NRO ouvert à la commercialisation, réseau de transport, zones arrière de SRO mises en service) ;**

L'ensemble des données visées ci-dessus font soit d'une intégration au format Gr@ceTHD (V.2) pour les données récentes, soit l'objet d'une migration du format « Pivot » au format Gr@ce THD (v.2) pour les données plus anciennes.

Ces données sont communiquées par SRO ayant atteint un taux de complétude de 90 % lors de la communication du DOE (Dossier Ouvrage Exécuté) au Délégué.

- **Résultats des indicateurs d'engagements de qualité de service pris tant vis-à-vis du Délégué que des Usagers :**

Les indicateurs des délais de raccordements ont été calculés sur l'année 2021 :

- Délais contractuels de raccordement ;
- Données de « réalisation des raccordements terminaux standard » conformément à l'annexe 12 de la convention de DSP.

OBJET	ENGAGEMENT	2021				
		T1	T2	T3	T4	
Réalisation des raccordements terminaux standard	50% des raccordements réalisés dans un délai de 10 jours ouvrés (2 semaines)	%	54,36	63,03	51,22	54,51
		NBRES	2595	3075	2619	5324
	95% des raccordements réalisés dans un délai de 25 jours ouvrés (5 semaines)	%	87,80	90,32	88,08	89,88
	100% hors CHURNS	NBRES	4774	4878	5114	9768

En 2021, VDLF a reçu **516 commandes** en mode OI (dont 58 en FTTH Pro) **et 33.341 commandes en mode STOC**

Suite à l'arrivée de Bouygues Telecom et Orange sur le réseau VDLF en 2020 puis de SFR et Free en 2021 les raccordements sont réalisés principalement en mode STOC.

Les raccordements ont suivi la même évolution que les commandes et les demandes de rendez-vous. Le délai entre la commande et le raccordement est en moyenne d'un mois, ce délai est resté stable tout au long de l'année 2021.

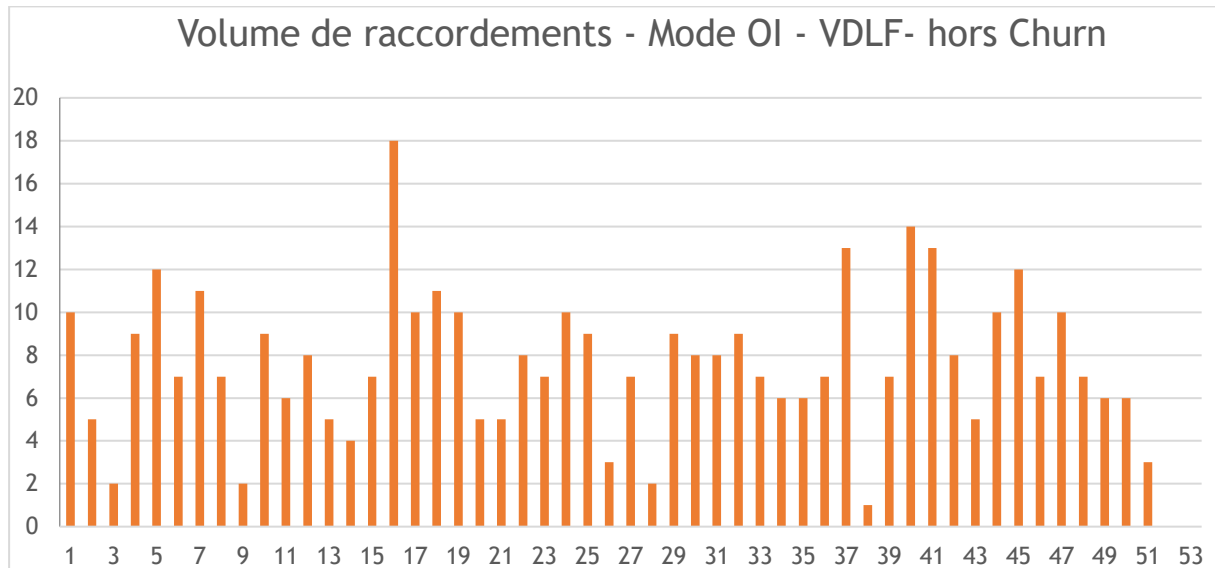
## Mode OI

### Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2021

En 2021, par suite de l'arrivée commerciale des OCEN Bouygues, Orange et SFR puis de Free, la part de commande de raccordement en mode OI s'est stabilisée par rapport à 2020 à **391** raccordements (hors churn).

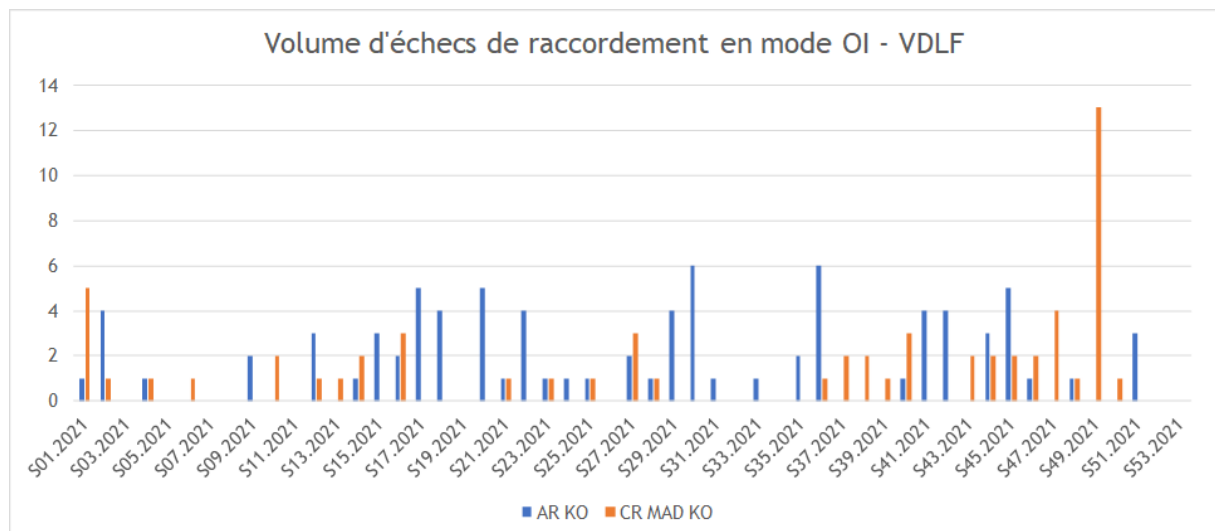
Les commandes des raccordements en mode OI reste très faible.

Ci-dessous le volume des raccordements (Mode OI) sur l'année 2021 :



### Taux d'échec des raccordements

En corrélation, le graphique ci-dessous montre l'évolution des échecs lors de la réception des commandes (AR) ainsi que l'évolution des échecs de commande de raccordement (CRMAD).

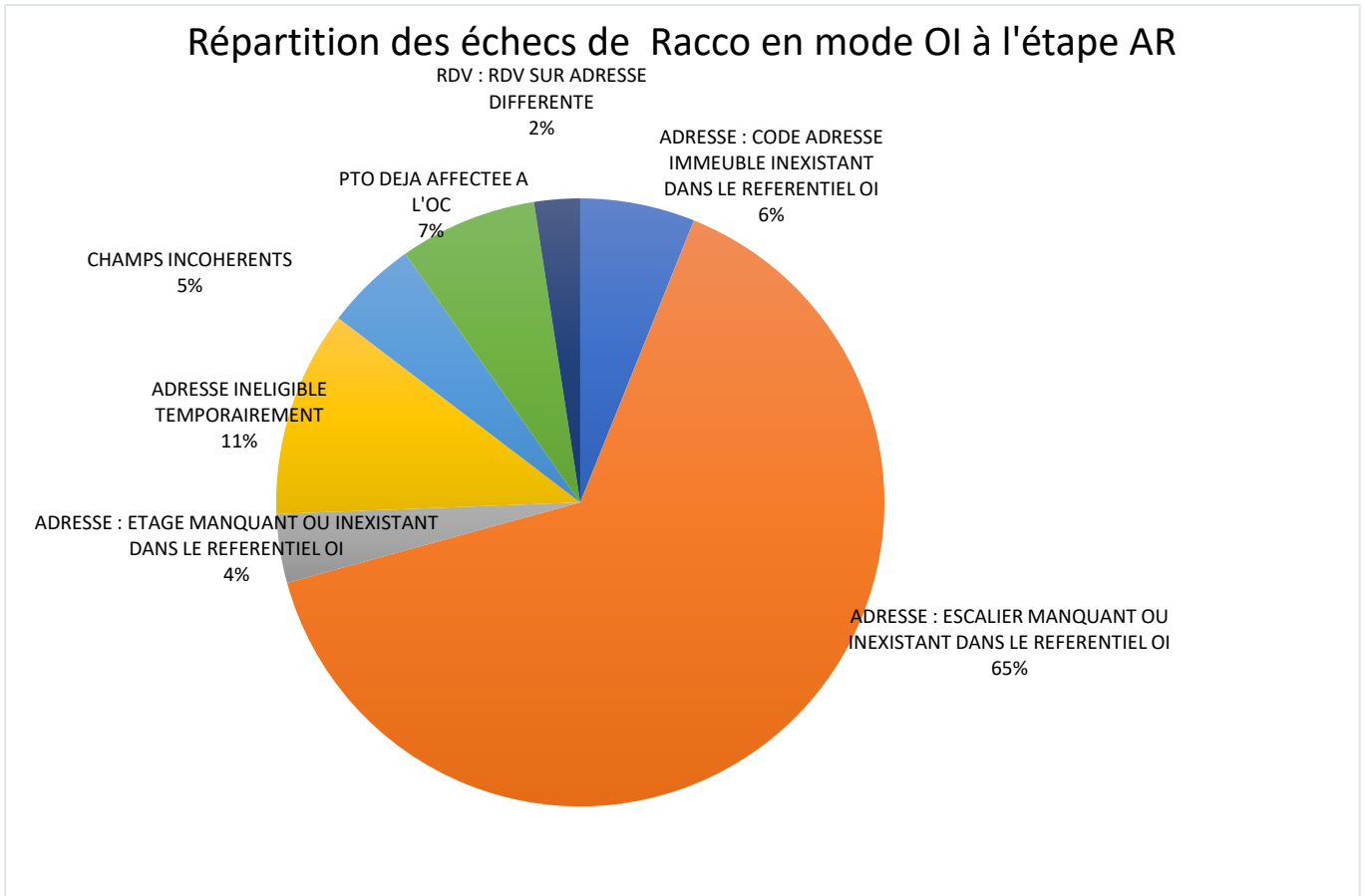


### Repartition des échecs de raccordement en mode OI

Sur l'ensemble de l'année 2021, le nombre total de KO à l'étape « AR » (à la prise de commande ) est de **82** à comparer au **391** raccordements en mode OI ;

**64%** de ces échecs correspondent « Adresse manquante FADR03 » (L'adresse et le bâtiment ont été reconnus mais l'escalier est manquant ou inexistant dans le référentiel de l'OI)

La répartition des causes de ces échecs sont représentées ci-dessous ;



Détail Echec étape AR des raccordements en 2021 lors de l'intervention :

Ci-dessous le tableau des quantités des échecs AR émis par code erreur Interop :

Code erreur	Volumétrie Racco OI Echec -AR	Quantité
FADR01	ADRESSE : CODE ADRESSE IMMEUBLE INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	5
FADR03	ADRESSE : ESCALIER MANQUANT OU INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	53
FADR04	ADRESSE : ETAGE MANQUANT OU INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	3
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	9
FIMP16	CHAMPS INCOHERENTS	4
FIMP19	PTO DEJA AFFECTEE A L'OC	6
FRDV06	RDV : RDV SUR ADRESSE DIFFERENTE	2

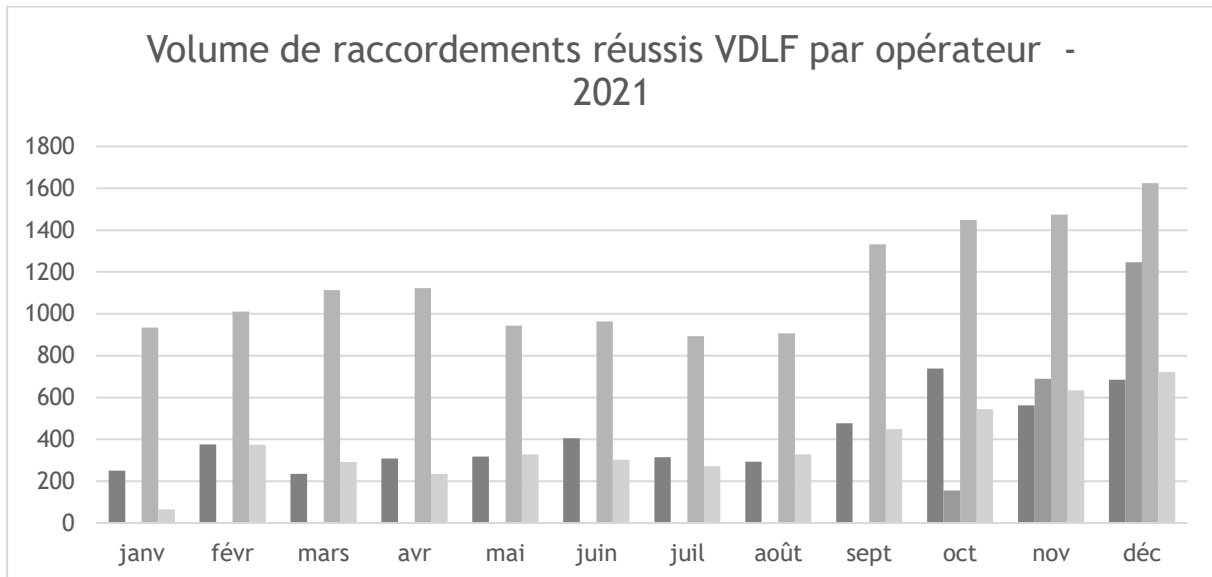
La seconde cause d'échec à l'étape CRMAD (Etape raccordement) est pour 54% les problématiques en domaine privé avec refus travaux du client.

## Mode STOC

### Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2021

En 2021, du fait de la présence des 4 OCEN sur le réseau, la part de commande de raccordement en mode STOC a augmentée progressivement.

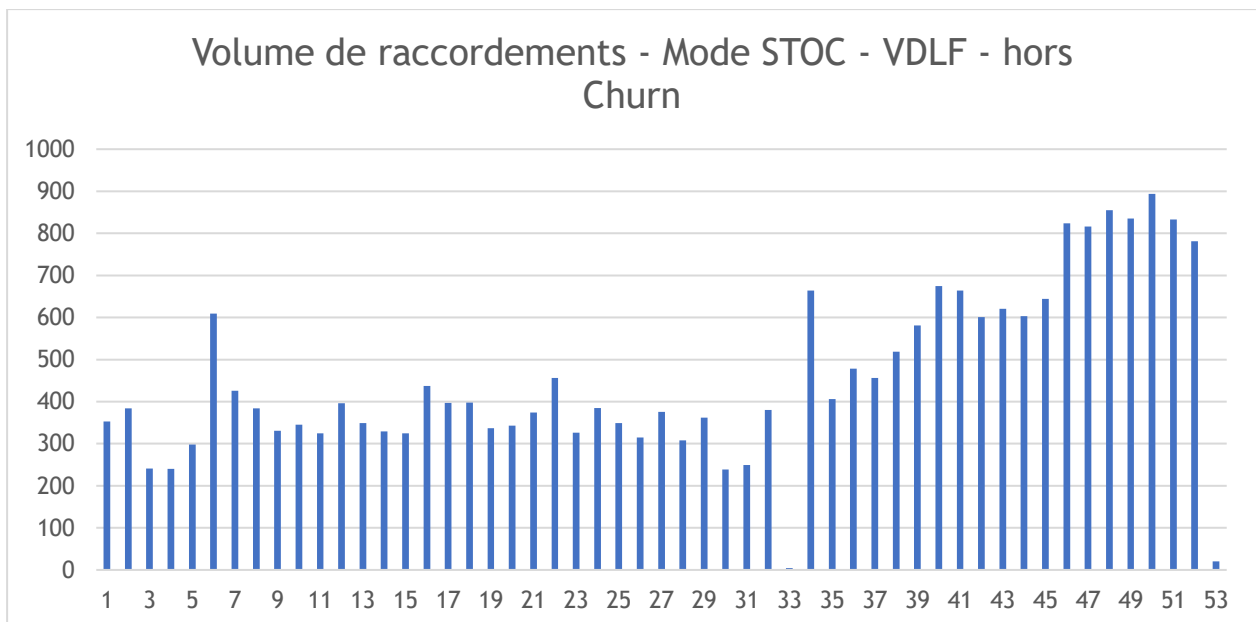
Le tableau ci-dessous représente le nombre de raccordement réalisé (en succès) et donc d'activation par mois.



Ce dernier graphique montre l'arrivée de Free (IFT) en milieu d'année 2021 avec une forte dynamique commerciale sur la fin de l'année 2021

Ci-dessous l'évolution du volume de raccordement :

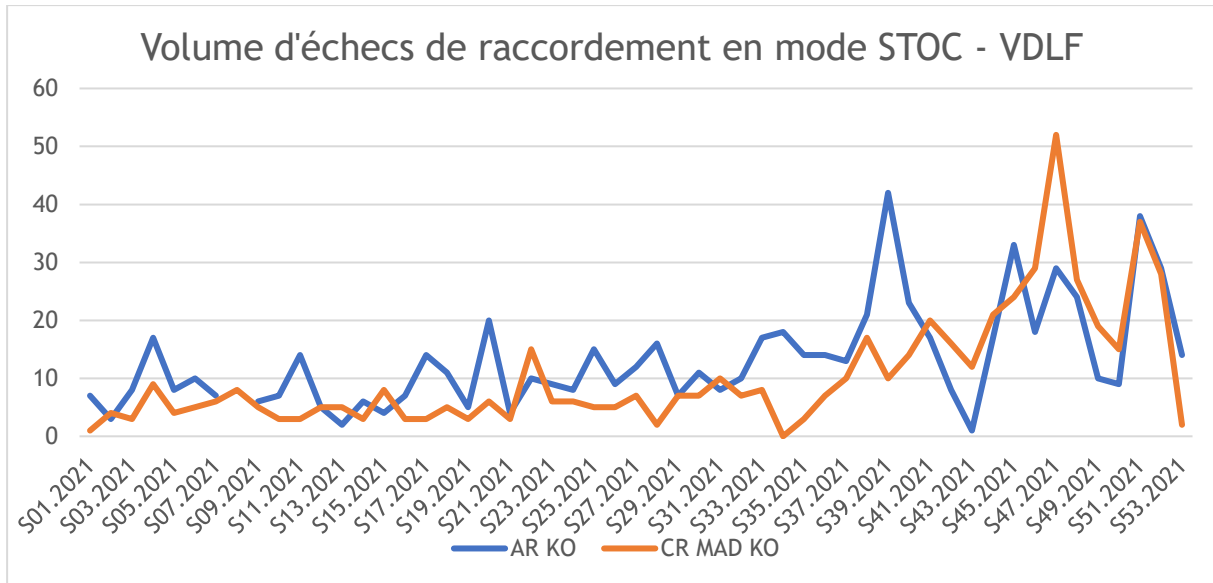
On constate une évolution importante de raccordements en mode STOC sur le dernier trimestre 2021 en lien avec l'augmentation du nombre de prises commercialisables.



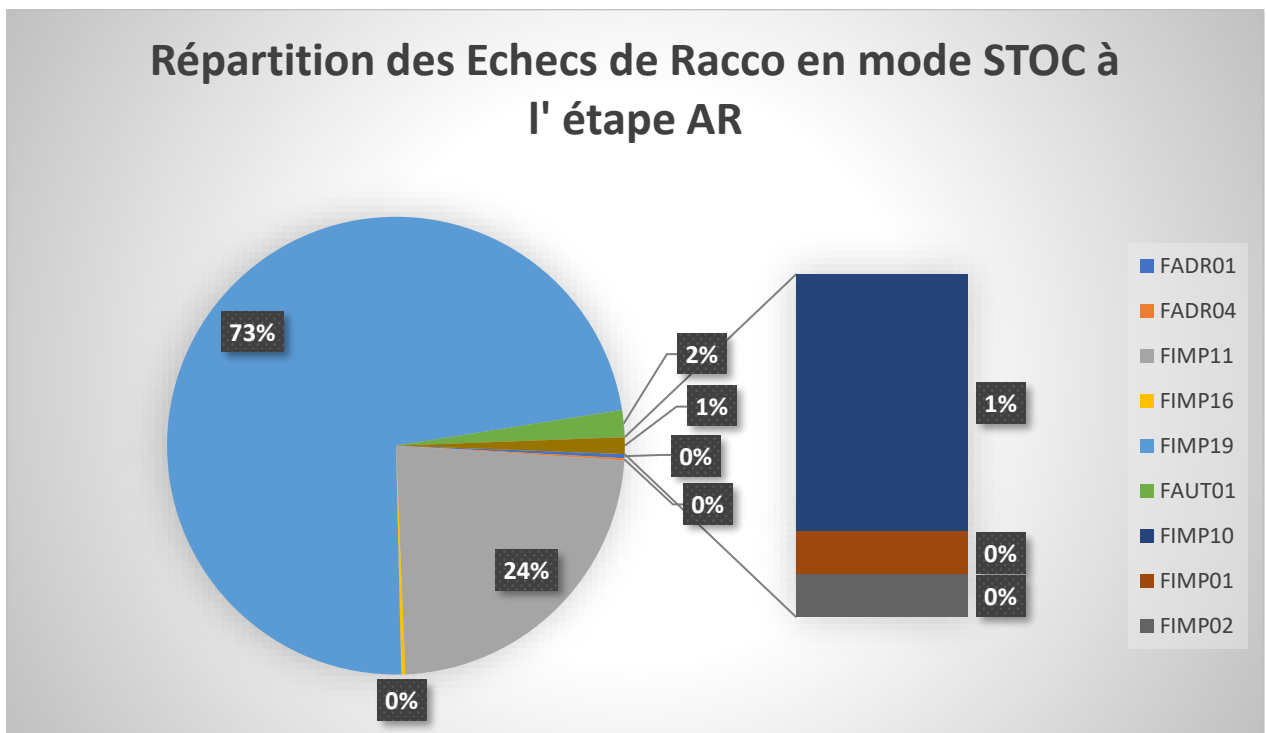
### Échec des raccordements :

Le taux d'échec est calculé sur la base sur nombre de CRMAD KO reçus par rapport au nombre de raccordement effectué par semaine. Les fortes variations correspondent aux mises à jour des CRMAD en attente par les OCEN.

Ci-dessous l'évolution du taux d'échec en mode STOC par semaine



Ci-dessous la répartition des causes d'échec tous opérateurs confondus.

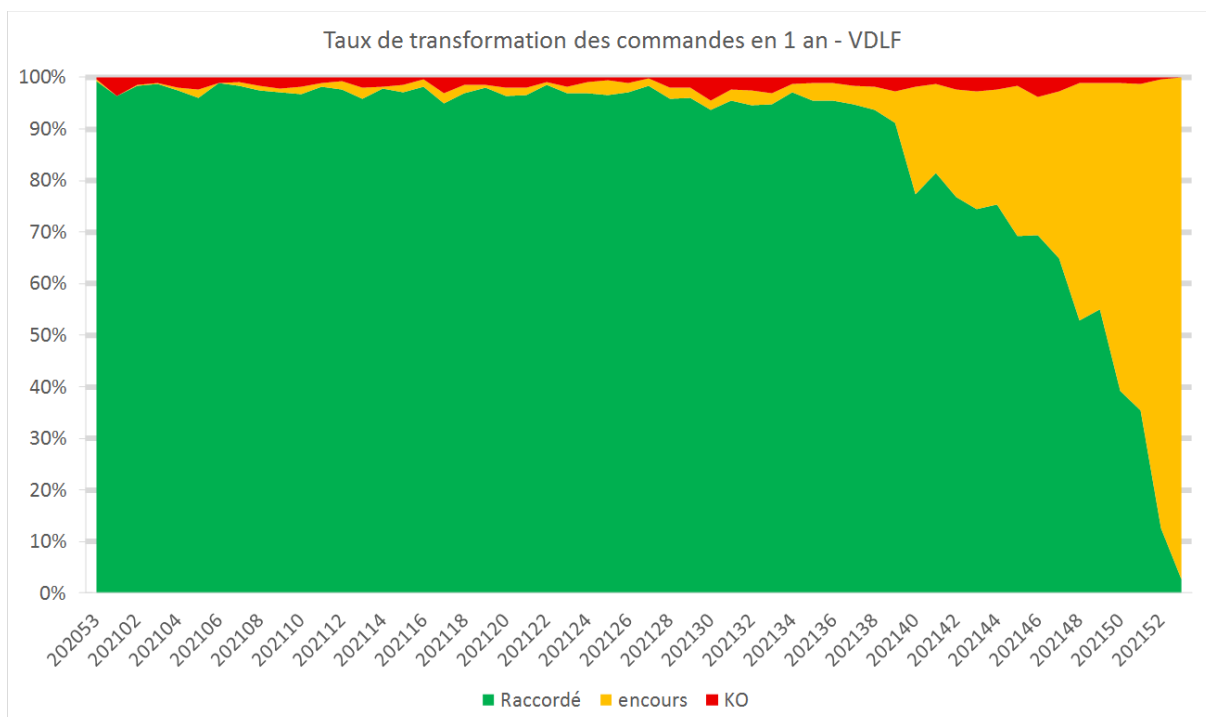


Code erreur	Volumétrie Racco STOC Echech -AR	Quantité
FADR01	ADRESSE : CODE ADRESSE IMMEUBLE INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	2
FADR04	ADRESSE : ETAGE MANQUANT OU INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	1
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	159
FIMP16	CHAMPS INCOHERENTS	2
FIMP19	PTO DEJA AFFECTEE A L'OC	497
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	13
FIMP10	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : COMMANDE IRRECEVABLE SUR CETTE ADRESSE	6
FIMP01	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO REQUISE	1
FIMP02	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO INEXISTANTE DANS LE REFERENTIEL OI	1

Les 2 causes principales d'échec à l'étape CRMAD sont,

Code erreur MAD	Libellé erreur STOC Echech - MAD	Pourcentage
FCLI03	CLIENT N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE	42%
FCLI04	DEMANDE ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT FINAL	46%

#### Taux de transformation des commandes.



Sont considérées KO les commandes en CR MAD KO et CR KO.

➔ Résultat à fin décembre 2021 : Taux de transformation de 96,4%.



- Données techniques relatives au suivi des incidents sur le réseau (interventions de maintenance corrective, nature des incidents, délais de GTR ...) ainsi que les comptes-rendus des opérations de maintenance préventive :

### Données techniques relatives aux incidents sur le réseau du 37/41 sur l'année 2021 :

Aucun incident majeur n'a impacté le réseau FTTH TDF sur le département du 37 et 41.

Le seul incident marquant est une casse du réseau (collecte et transport) sur la commune de Montlivault 41 (cf. ci-après).

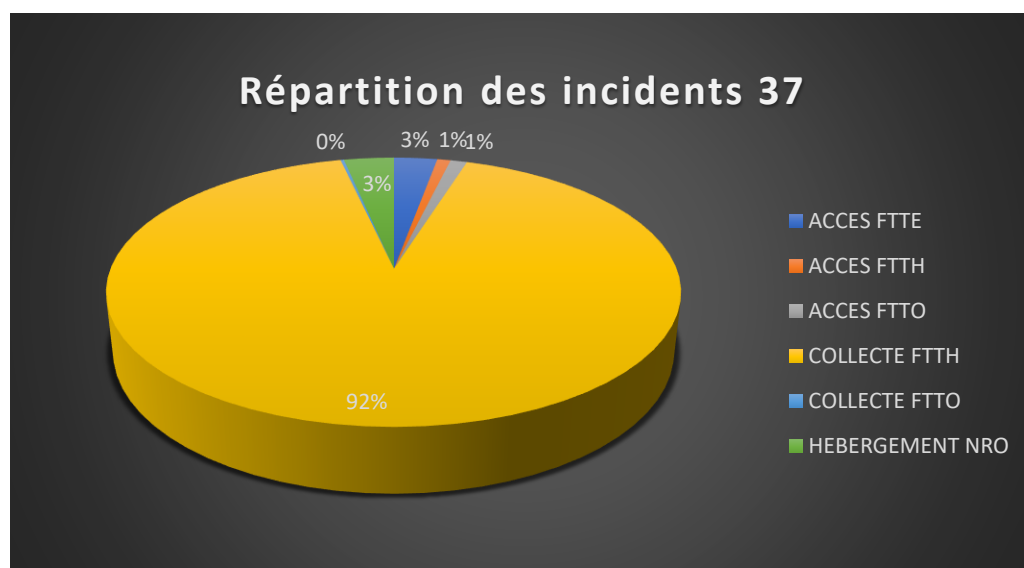
Depuis 2021 l'ensemble des incidents est désormais traité via l'outil « Service Now » (en remplacement de Remedy)

#### Repartions des incidents

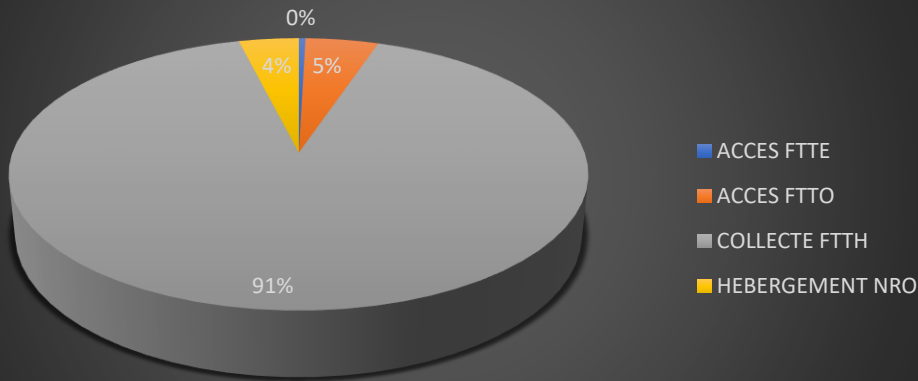
Le taux du Nombre d'incidents avec le nombre de client impacté par incident et par service

- Pour le 37, 65 incidents pour 451 points de service /clients
- Pour le 41, 35 incidents pour 231 points de service /clients

Étiquettes de lignes	Nombre de Sous-domaine 37	Nombre de Sous-domaine 41
ACCES FTTE	2,88%	0,43%
ACCES FTTH	0,89%	
ACCES FTTO	1,11%	4,76%
COLLECTE FTTH	91,57%	90,91%
COLLECTE FTTO	0,22%	
HEBERGEMENT NRO	3,33%	3,90%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



## Répartition des incidents 41



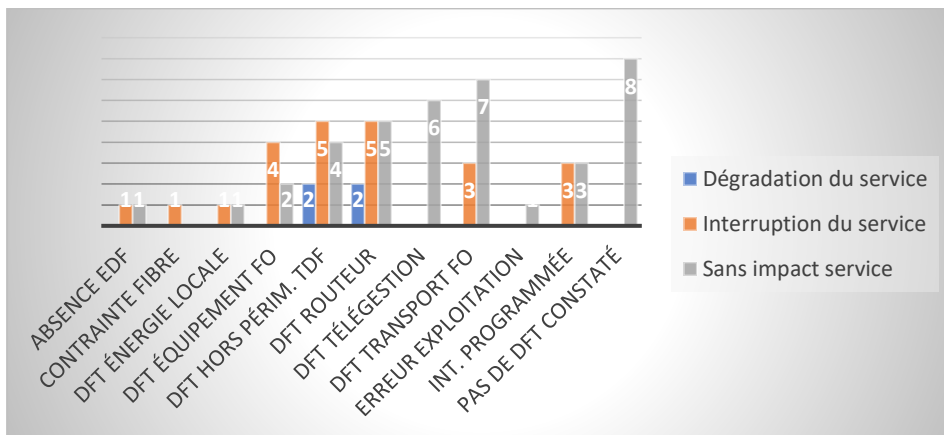
### Causes et impacts des incidents sur le 37/41

Ci-dessous le tableau récapitulatif des causes d'incidents avec impact par service  
Le nombre causes et impacts d'incidents ayant impacté les clients

#### Département du 37

65 tickets d'incident sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 23 incidents impliquant une coupure de service ;

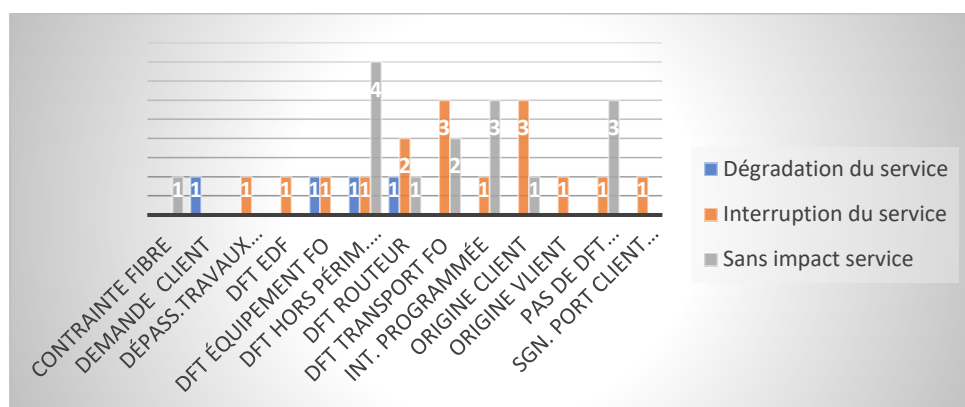
Nombre de Conséquence	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	Sans impact service	Total général
Absence EDF			1	1
Contrainte Fibre			1	1
Dft énergie locale			1	1
Dft équipement FO			4	2
Dft hors périm. TDF	2		5	4
Dft routeur	2		5	5
Dft télégestion				6
Dft transport FO			3	7
Erreur exploitation				1
Int. programmée			3	3
Pas de dft constaté				8
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>65</b>



## Département 41

35 tickets d'incident sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 16 incidents impliquant une coupure de service ;

Nombre de Conséquence	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	Sans impact service	Total général
Contrainte Fibre			1	1
Demande client	1			1
Dépass.Travaux Prog.		1		1
Dft EDF			1	1
Dft équipement FO	1	1		2
Dft Hors périm. TDF	1	1	4	6
Dft routeur	1	2	1	4
Dft transport FO		3	2	5
Int. programmée		1	3	4
Origine client			3	4
Origine vlient			1	1
Pas de dft constaté		1	3	4
Sgn. port client abs			1	1
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>35</b>



### Cas spécifique de la casse réseau Fibre sur la commune de Montlivault (41) :

Cette casse est le seul incident d'envergure sur le réseau en 2021.

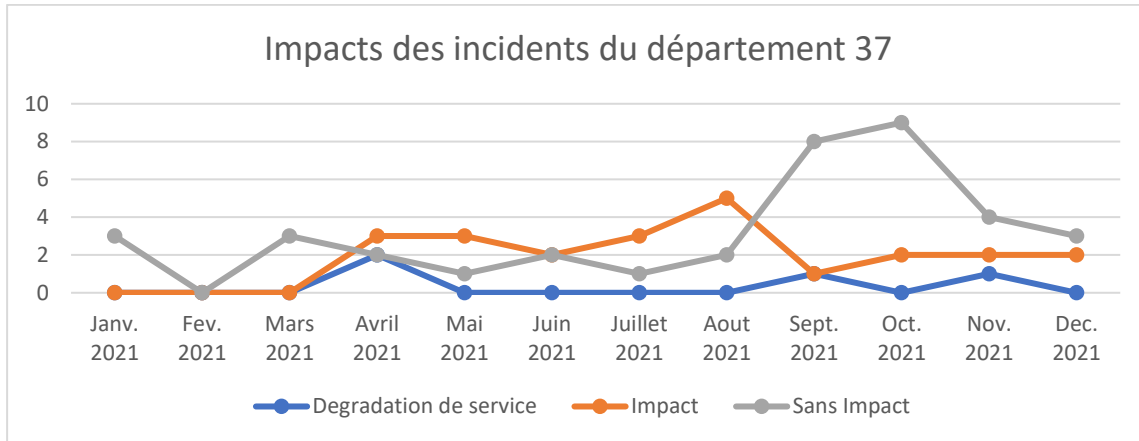
Elle est intervenue le 4 octobre 2021 en journée. Elle a été causée par une entreprise tierce qui effectuait des enfouissements pour son client opérateur. La trancheuse a arraché le fourreau ainsi que le câble de collecte sur 1 km.

Le mainteneur de Val de Loire Fibre est intervenu dans les moins de 4 heures pour localiser la coupure collecte et un rétablissement définitif de cette collecte dès le lendemain matin. Le travail de nuit n'a pas pu se faire pour des raisons de sécurité (danger circulation et météo non adaptée). Dans les mois qui ont suivi cette casse, il a été constaté, après la mise en service de 2 nouveaux transports (travaux déploiement réceptionnés avant la casse) sur cette zone, que les câbles avaient été également endommagés. Début 2022, le remplacement de ces câbles (2 transports coupés et 1 collecte accrochée) a donc également été réalisé après détection de la zone concernée.

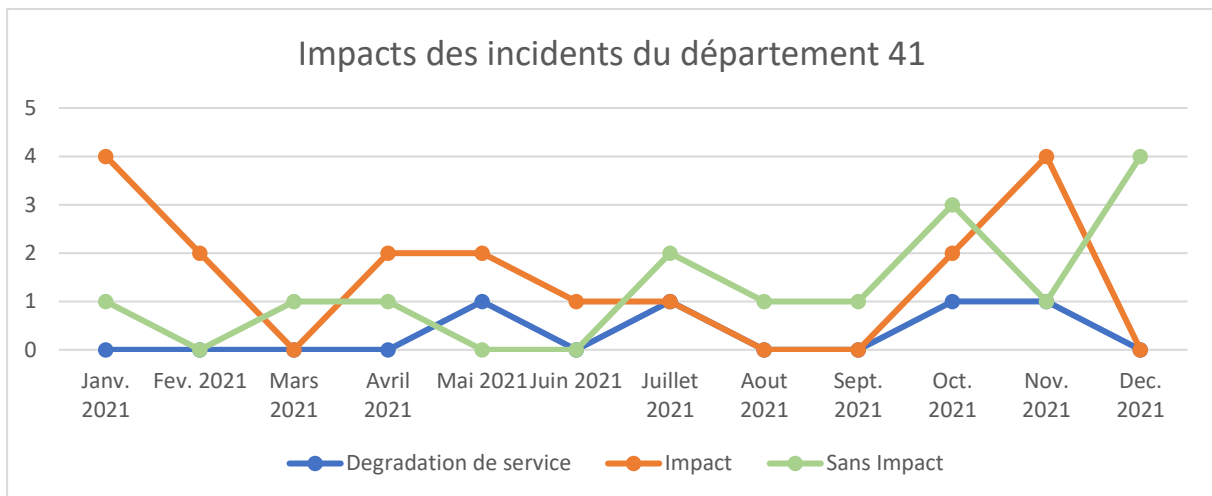
Ces coupures ont impacté un peu moins de 1000 clients finals raccordés.

## Evolution Impacts et GTR 37/41

Impacts des incidents **sans** l'infra (climatisation, atelier 48V, dégradations serrures et portes, environnement NRO...) mois par mois. Les défauts sur les routeurs et sur l'équipement FO restent les plus importants en interruption du service.



Departement 37	Janv. 2021	Fev. 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021	Sept. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Dec. 2021
Degradation de service	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	1	0
Impact	0	0	0	3	3	2	3	5	1	2	2	2
Sans Impact	3	0	3	2	1	2	1	2	8	9	4	3



Departement 41	Janv. 2021	Fev. 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021	Sept. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Dec. 2021
Degradation de service	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1
Impact	2	2	0	2	2	1	1	0	0	2	4	0
Sans Impact	1	0	1	1	0	0	2	1	1	3	1	4

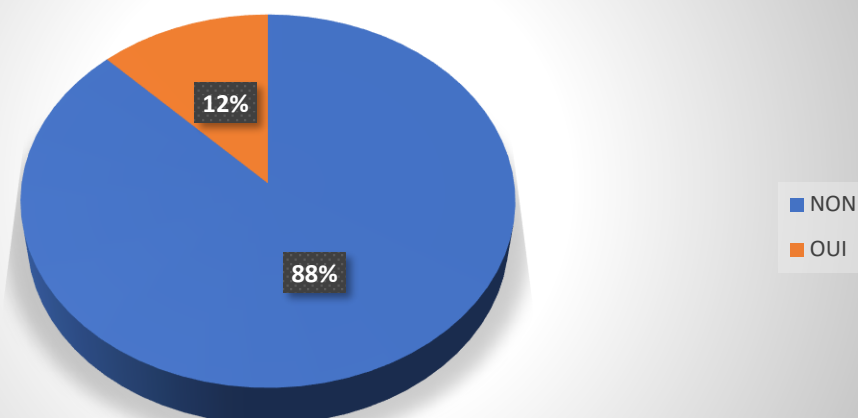
## Nombre de dépassements et % GTR 4H

Le nombre des dépassements GTR reste faible moins 15% sur les deux départements.

### Pour le 37

Étiquettes de lignes	Nombre de Dépassements GTR	% de Dépassement GTR
NON	57	87,69%
OUI	8	12,31%
<b>Total général</b>	<b>65</b>	<b>100,00%</b>

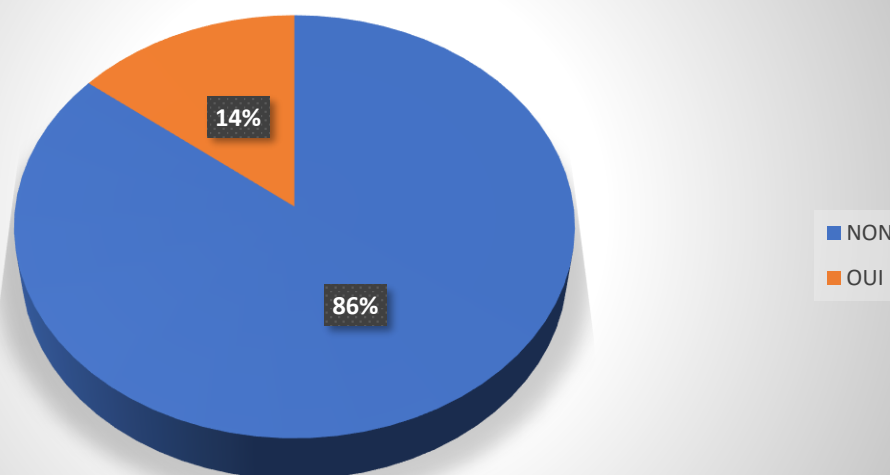
## Nombre de Dépassements GTR



### Pour le 41

Etiquettes de lignes	Nombre de Dépassements GTR	% de Dépassement GTR
NON	30	85,71%
OUI	5	14,29%
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>100%</b>

## Total

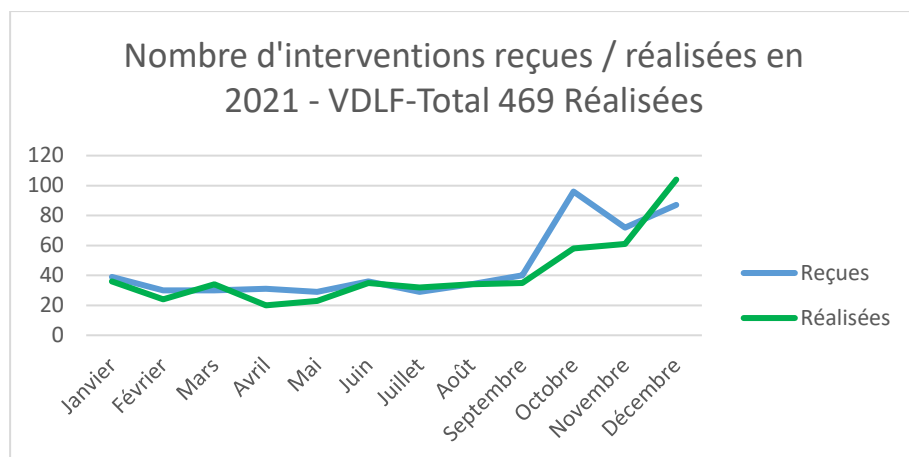


### Interventions nce MAINTENANCE curatives

Sur le périmètre NRO – PBO, l'entreprise Circet est le mainteneur du réseau de fibre optique.

Les interventions sont catégorisées en FtE, Fibre FtH (suite au déclenchement des OCEN sur le périmètre PM-PB), transport, Génie civil et Infrastructure (baie, tiroir, serrurerie), et SAV FtH (sur le périmètre PB-PTO).

Ci-dessous le volume mensuel des interventions reçues et réalisées sur l'ensemble de l'année 2021 :



Causes des déclenchements du mainteneur Circet par GTR

Delais	Problème Continuité optique	Déclenchement à tort (sur raccordement)	Deployment non terminé	Hors perimetre (defaut materiel FAI)	Incident	Defaut Referentiel	Sucés	TOTAL
GTR4	4			1	4			9
GTR48	109	41	13	11	28	11	1	214
INTERS GROUPEES Pre racco	92	73	16	8	23	20	2	234
INTERS GROUPEES Post racco	4	2		1	1		2	10
EXPERT RACCO	1		1					2
								469

Réseau concerné par GTR

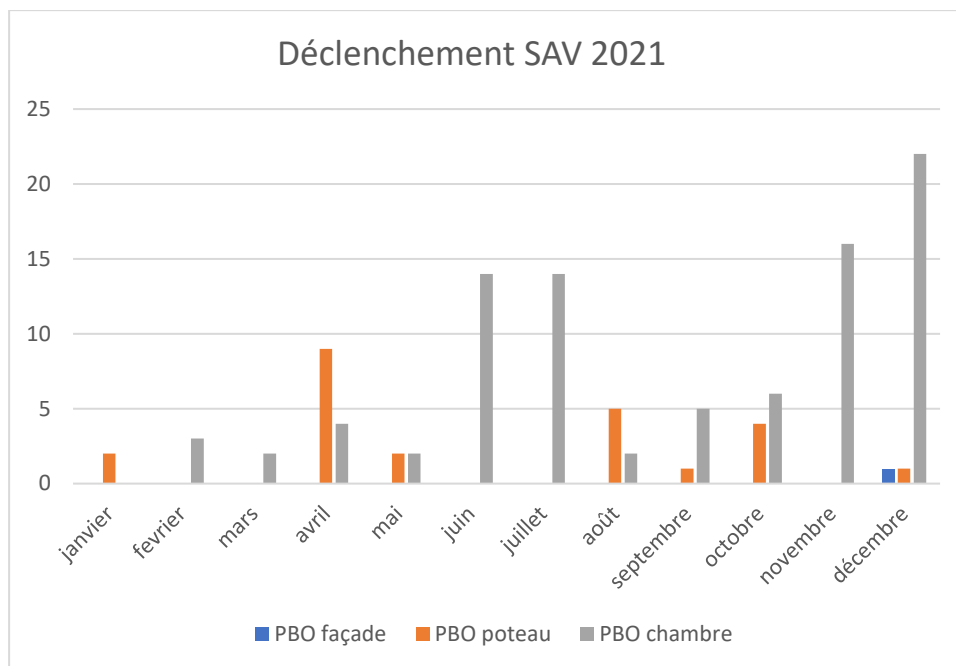
Delais	Fibre Ftte	Fibre Distribution	Fibre Transport	Infra	Sav Ftth	TOTAL
GTR4	2	2	4	1		9
GTR48	1	148	60	4	1	214
INTERS GROUPEES Pré racco/Post racco	1	207	14	19	3	244
EXPERT RACCO		2				2
						469

## SAV OFFRE ACTIVEE

Au cours de l'année 2021, TDF a réalisé 115 interventions de SAV par l'Ets SPIE (sur le tronçon PBO/PTO) chez les clients bénéficiant de l'offre activée et la majorité reste des interventions pour des problèmes de continuité fibre dans les PBO en chambre.

Ci-dessous l'évolution de ces interventions au cours de l'année :

Intervention SAV Offre Active	PBO façade	PBO poteau	PBO chambre
<b>ANNUEL</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>90</b>



## Maintenance préventive

### NRO

L'ensemble des sites NRO et leur environnement ont été pris en maintenance par la supervision et la maintenance TDF via la télégestion ; la remontée et le fonctionnement des alarmes incendie, température, énergie et intrusion.

En 2021, tous les NRO ont fait l'objet d'une visite préventive annuelle suite à la prise en exploitation. Le tableau ci-dessous indique les dates de visite préventive pour chacun des NRO (**Annexe EX9-NRO VDLF en Exploitation**) :

NOMBRE NRO VDLF	DATE MES EN EXPLOITATION	MAINTENANCE PREVENTIVE	TOTAL
2	2019	OUI	2
10	2020	OUI	10
84	2021	OUI	84
		<b>TOTAL</b>	<b>96</b>

Ces visites de maintenance préventive confirment que les NRO sont opérationnels ainsi que leurs équipements accessoires : climatisation, atelier d'énergie, télégestion.

### PM :

En 2020, 48 interventions de maintenance préventive ont été réalisées sur 96 PM commercialisés. En 2021, 577 interventions de maintenance préventive ont été réalisées sur les PM.

Ci-dessous les défauts constatés qui ont fait l'objet d'une seconde intervention pour la reprise, excepté pour les défauts de la pose de la jarretière qui relèvent du périmètre des OCEN.

Point de control	2020	2021
CTL Absence Risque ext.	48	577
Contrôler Etat Baie ext	48	577
Contrôle serrure Baie	48	577
Contrôle ouv/fermeture portes	48	577
Vérif/Reprise Câbl., Etiquet.	48	577
Vérif/ReprFO Courb Chemin.	48	577
Effectuer nettoyage baie	48	577

A noter que les défauts de serrures ne sont plus majoritaires. En effet, celles-ci sont systématiquement remplacées. Le défaut est corrigé lors de la maintenance préventive par des serrures triangle.

- **Résultats des actions conduites par le Délégué en matière de développement durable :**

Actions réalisées dans le cadre du développement durable :

- **Déchets évités grâce à la réutilisation des réseaux existants :**
  - Limitation des déchets liés à la création de nouveaux réseaux par l'utilisation en première intention du réseau racheté
  - Limitation des déchets liés à la mutualisation en deuxième intention avec les réseaux Orange, ENEDIS, ....
  - Création d'infrastructure d'accueil en l'absence de possibilité de l'utilisation/mutualisation de réseau existant
- **Chantiers en zones protégées ou sensibles « ENS » et NATURA 2000 :**
  - A l'identification de ces zones sensibles le plan de prévention réaffirme le dispositif de prescription environnementale.
  - Une grille d'analyse des impacts environnementaux significatifs et des mesures de prévention (le cas échéant de protection) peut être mise en place et demandé au MOE pour ces chantiers ciblés.
- **Actions visant à réduire les nuisances chantier :**
  - Dans le cadre de nos études préalables aux travaux, nous mobilisons, lorsqu'elles existent, les infrastructures de Orange et Enedis pour le passage de nos câbles.
  - Nuisances sonores : Choix de l'implantation du NRO (éloigné des habitations) analyse pour minimiser les impacts sonores des NRO
  - Réfections et nettoyages des abords de chantiers contrôlé par les équipes
  - Plan de prévention signé avec les MOE intégrant les dispositions environnementales en matière d'environnement et déchets :
  - Produits chimiques ; Gestion déchets ; Pollution accidentel sol et eau limitation pollution air ; Gestion du bruit.
  - VDLF n'utilise pas de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles NRO.
- **Déchets et traitements :**
  - intégré dans les dispositions contractuelles avec nos MOE
- **Bilan des actions de dématérialisation**
  - Support numérique favorisé pour la réalisation des activités



→ Nous utilisons des applications sur PDA et tablette pour minimiser les plans et documentations papier. La documentation est créée et archivée dans une base de données.

○ **Informier le public et le Délégrant sur les performances environnementales des sites techniques.**

→ Nos NRO sont équipés d'une climatisation réversible utilisant le principe du Free cooling.

○ **Limiter le rejet de gaz à effet de serre et la pollution de l'air liée aux chantiers**

Ces éléments sont pris en compte dans le cadre de la politique environnementale de TDF, maison-mère et co-contractante de Val de Loire Fibre en particulier pour la conception et la construction du réseau.

Val de Loire Fibre renvoie à la documentation accessible sur le site internet « tdf.fr » :

- <https://www.tdf.fr/sites/default/files/politique-RSE-2020.pdf> (page 11 et 12)
- [https://www.tdf.fr/sites/default/files/COPTDF\\_2019\\_vF.pdf](https://www.tdf.fr/sites/default/files/COPTDF_2019_vF.pdf) (page 89 à 103)

Ces engagements sont également rappelés et déclinés aux partenaires constructeurs dans les plans de prévention signés et dont l'extrait relatif aux « consignes environnementales » figure en **Annexe EX10-Extrait consignes environnementales**.

**GREEN POSE :**

Réflexion 2021 sur l'utilisation de nouveaux modes de réalisation du génie civil moins polluant :

A la recherche de nouveaux moyens en matière de développement durable, Val de Loire Fibre et TDF ont engagé une réflexion sur une des phases du chantier de déploiement du réseau la plus impactante sur environnement : les tranchées de génie civil.

Dans ce cadre l'entreprise OTE a présenté un nouveau mode de pose de fourreau enterré (dénommé « Green Pose ») limitant très substantiellement l'impact des travaux de génie civil sur l'environnement.

Cette technique innovante réduit :

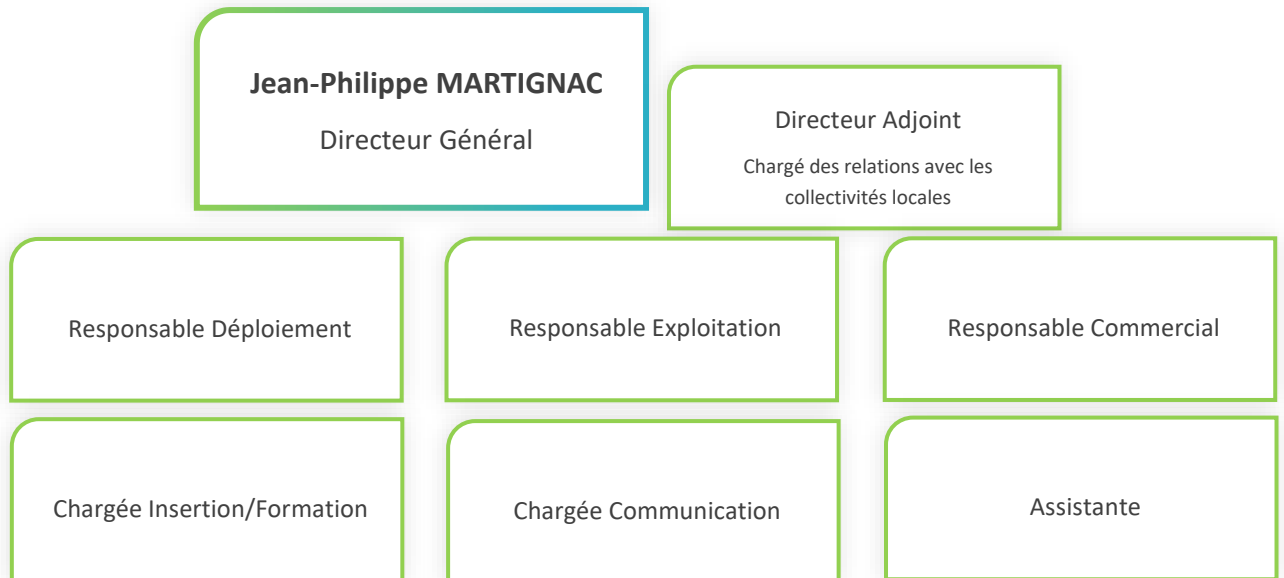
- L'impact du chantier sur la chaussée (moins de véhicules, trancheuses moins lourdes adaptées au terrain)
- La quantité de béton (réduction de la partie CO2)
- La réutilisation du déblai existant
- Le nombre de véhicules pour améliorer l'impact du chantier sur la circulation des usagers
- L'impact sur la chaussée, sur l'accotement tout en respectant les règlements de voirie en vigueur (départemental, communal)
- L'agilité des chantiers

Courant 2022 un pilote sera réalisé afin de déployer le plus largement possible cette technique sur la partie restante à réaliser du réseau.

Le procédé sera plus longuement décrit dans le rapport annuel 2022 lorsque les chantiers auront été effectivement réalisés sur le réseau.

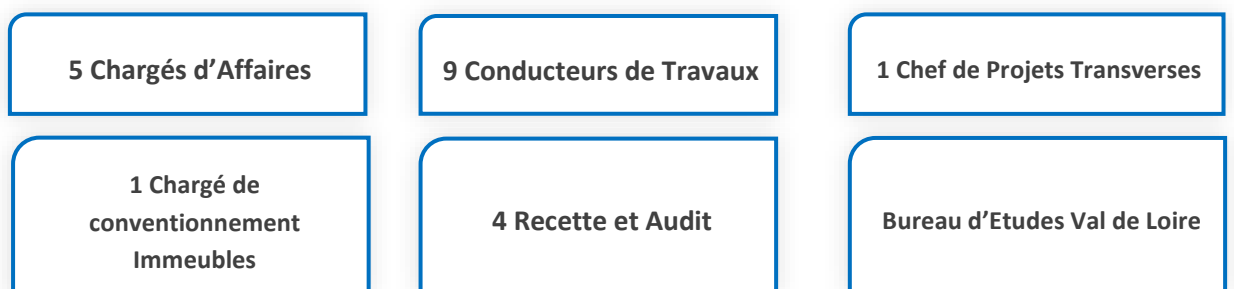
- **Organigramme et le tableau des effectifs à jour de la société Délégataire**

Les personnels sont dédiés à 100% pour VDLF sauf pour le service communication (50%).



Les personnes listées ci-dessus sont détachées par TDF. Val de Loire Fibre rémunère TDF pour cela par le biais des contrats de mise à disposition de personnels

**Détail de l'équipe de TDF affectée au Déploiement du réseau de Val de Loire Fibre**



- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11**

Ces éléments sont détaillés dans le Volet Administratif et Financier au paragraphe 3.1 ci-après.

- **Le compte -rendu de la politique d'insertion et formation.**

Les éléments sont détaillés au paragraphe 2.3 ci-après.

## 2.3

# Volet insertion formation

Val de Loire Fibre a poursuivi en 2021 ses actions en matière d'insertion e de formation consciente des besoins du secteur.

- o Nombre d'heures d'insertion et de formation au 31 décembre 2021 :

Nombre d'heures d'insertion et de formation réalisées en 2021

	INSERTION			FORMATION		
	Engagement	Validé	Ecart / Engagement	Engagement	Réalisé	Ecart / Engagement
37	17 300	39 296	21 996	7.000	16.068	9.068
41	14 700	22 362	7 662	7.000	9.952	2.952
<b>TOTAL</b>	<b>32 000</b>	<b>61 658</b>	<b>+ 29 658</b>	<b>14 000</b>	<b>26.020</b>	<b>+ 12.020</b>

En 2021 Val de Loire Fibre a, comme en 2020, réalisé et dépassé l'ensemble des engagements de Formation et d'Insertion sur les 2 départements.

Nombre d'heures d'insertion et de formation cumulées au 31 décembre 2021

Dpt	Type	Cumul contractuel à fin 2021 (h)	Cumul réalisé à fin 2021 (h)
37 + 41	Insertion	88 000	<b>169 665</b> 193 %
37 + 41	Formation	60 400	<b>89.652</b> 148%

Depuis le début du projet les engagements en matière d'Insertion et de Formation ont été atteint et même largement dépassé par rapport à l'attendu.

Au regard des besoins de la filière, Val de Loire Fibre entend poursuivre son action en la matière.

- o Les justificatifs de bonne exécution, notamment ceux émanant des organismes d'insertion, des établissements de formation et des bénéficiaires qui seront définis au terme de la Convention :

Un répertoire partagé, dédié à l'activité Formation et Insertion, a été mis en ligne. Seuls y ont accès le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et (pour l'insertion) les facilitateurs des départements de l'Indre et Loire et du Loir et Cher. Chaque entreprise dispose d'un répertoire dédié. Y sont stockés tout document permettant de :

- Justifier l'éligibilité d'un individu au regard de la clause d'insertion
- Justifier les heures d'insertion et/ou de formation.

Selon le processus mis en place par le service insertion départemental, les documents transitent directement de l'entreprise au service départemental ou via Val de Loire Fibre.

La validation des volumes d'heures d'insertion est assurée par :

- Le service insertion pour le département de l'Indre et Loire
- La Maison de l'Emploi du Blaisois, pour le département du Loir et Cher

La validation des volumes d'heures de formation est assurée par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique.

- o Les justificatifs de la bonne prise en compte des engagements par les cocontractants du Délégué, ainsi que leurs sous-traitants, quel que soit le rang de sous-traitance :

Les justificatifs nécessaires ont été communiqués par les entreprises sous-traitantes de TDF : attestation de situation/insertion (exemple : période d'inscription à Pôle emploi), CV, fiche d'orientation signée par le bénéficiaire, copie du contrat de travail, relevé d'heures et fiche de suivi mensuel des heures...

Les justificatifs à fournir ont été indiqués aux entreprises sous-traitantes de TDF : attestation de situation/insertion (exemple : période d'inscription à Pôle emploi), CV, fiche d'orientation signée par le bénéficiaire, copie du contrat de travail, relevé d'heures et fiche de suivi mensuel des heures...

- o Les résultats des actions en matière de formation

Une diversité dans l'origine des parcours, pour préparer à des métiers différents.

En formation Continue :

- 37 – TRT - Technicien Réseaux de Télécommunication - Tours - 05/10/2020 au 14/05/2021
- 37 – IRT - Installateur Réseaux de Télécommunication - Tours - 19/10/2020 au 09/04/2021
- 41 – Les premiers gestes des Métiers de la Fibre - Blois - 16/11/2020 au 19/02/2021
- 41 – MR - Monteur Raccordeur FO (CCP3 et CCP4 IRT) - Blois - 07/12/2020 au 16/04/2021

Mise à disposition des plateaux mobiles aux organismes de formation :

- Afpa Blois – Loir et Cher – Dernière session décembre 2020 jusqu'à avril 21 : CCP 3 & 4 de l'IRT
- Afpa Tours – Indre et Loire – en complément de leur plateau fixe : IRT et TRT
- AFPA Blois : session POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif)
- Compagnons du Devoir et du Tour de France – Tours : Acquisition des 1<sup>ers</sup> Gestes Professionnels de la fibre

Formations Hors plateau TDF

- GRETA Blois - Sur nouveau plateau technique : CCP 3 & 4 de l'IRT en alternance
- GRETA Blois : démarrage d'une session IRT - de juin à novembre
- AFPA Tours : session IRT – de novembre 2021 à juin 2022

## Bilan des actions d'Insertion et de Formation

L'ensemble des actions en matière d'Insertion et de Formation ont permis l'accès ou le retour à l'emploi de nombreuses personnes.

Outre la réalisation des actions d'insertion décrites ci-dessus, cela s'est traduit concrètement par la conclusion de nombreux contrats de travail :

141 personnes ont réintégré le monde du travail :

- o **56 CDI**
- o **61 CDD**
- o **83 Contrats de Travail Temporaire**

## Lancement du « PASS'FIBRE 2021 »

Fin 2021, Val de Loire Fibre a conçu en collaboration et en cohésion avec les territoires le « Pass'Fibre » qui est destiné aux prescripteurs et aux publics souhaitant intégrer notre filière et ce afin de sécuriser les parcours professionnels des publics éloignés de l'emploi et le recrutement de nos entreprises.

**Présentation du  
Pass'fibre  
le 13/12 à Blois**



L'objectif est que le public concerné par un parcours d'insertion puisse avoir une idée réaliste du métier et de son environnement et qu'il puisse aborder tous les sujets relatifs à l'apprentissage ou/et aux savoirs attendus et à l'organisation du travail et décider d'y aller ou pas.

Ce dispositif de proximité permet aux populations parties prenantes tout au long du parcours professionnel d'expérimenter/comprendre notre métier et les savoir-faire associés et d'appréhender/comprendre l'environnement pédagogique et de travail.

L'expérimentation du métier et la découverte des environnements permet de comprendre les prérequis attendus en termes de capacité et de savoir-être professionnel (notamment la mobilité administrative et psychologique ou encore la relation client/usager), de s'interroger sur l'adaptabilité/la transférabilité de compétences/savoirs acquis. D'évaluer l'accueil en formation et de pouvoir poser toutes les questions pour un repérage et une orientation pertinente.

L'expérimentation du métier et des savoir-faires associés permet de se projeter en situation réelle d'apprentissage et de travail et donc de s'interroger sur sa capacité à intégrer/s'investir. Les publics visés pourront poser toutes les questions relatives au métier, à l'apprentissage ou à son organisation

Devenant acteur de son projet, chaque candidat potentiel participe à la sécurisation de son parcours professionnel. Cette 1<sup>ère</sup> étape clef peut être suivie d'une période d'immersion en entreprise pour reverrouiller sa décision.

- **Liste des Usagers et détail de la présence des Usagers par Plaque FTTH :**



Les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH actif :

- Videofutur en avril 2018
- Ozone en mai 2018
- K-NET le en juin 2018
- Nordnet en juin 2018
- Ibloo en janvier 2019 (Résilié fin décembre 2021)
- Coriolis en avril 2019
- Kertel en octobre 2019
- RLAN/TELWAN en octobre 2019

- **Contrats signés avec les Usagers du Réseau au cours de l'année :**

Pour rappel, les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH passif avant 2021 :

- Bouygues Telecom en décembre 2018 ;
- SFR en novembre 2018 ;
- Orange en juillet 2019

L'arrivée de Free était une forte attente sur le territoire :

Cette arrivée en 2021 a nécessité la conclusion d'un avenant n°5 à la Convention de DSP.

En effet, l'offre de référence a été adaptée afin de traiter les nouvelles modalités de renouvellement de l'IRU, améliorer les modalités de contribution des co-financeurs au remplacement des infrastructures (suppression plafond, franchise, ...) et proposer une offre de raccordement des sites mobiles

Les échanges avec le délégant ont été rapides et constructifs. L'accord formel du SMO a été décidé en conseil syndical le 20 mai 2021. L'avenant n°5 à la Convention de DSP a été signé le 17 juin 2021.

En suivant, la nouvelle offre de référence a été communiquée à l'ARCEP et Free en a été informé.

Les 1<sup>ers</sup> équipements de Free ont été implanté à la fin du printemps 2021 et les offres ont été commercialisées dès les mois de septembre sur le 1<sup>er</sup> tronçon du réseau et se sont déployées tout au long de la fin de l'année 2021

Sur le marché « Entreprises », contractualisation avec les opérateurs suivants :

- Adista en février 2019 (FTTO)
- Alphalink en décembre 2019 (FTTH Pro et FTTO)
- Alsatis en décembre 2019 (FTTO)
- Ibloo Pro en juin 2019 (FTTO/E et FTTH Pro)
- Bouygues Télécom en décembre 2019 (FTTO)
- Kertel en juillet 2019 (FTTH Pro)
- KNET PRO en juin 2019 (FTTO/E et FTTH Pro)
- Linkt en novembre 2019 (FTTO)
- VOIP en mars 2019 (FTTO)
- Waycom en octobre 2019 (FTTO)

Opérateurs avec lesquels le contrat est en cours de signature :

Des discussions sont toujours en cours avec SFR, Orange et Bouygues Telecom pour le FTTE.

- **Compte-rendu des actions de prospection et de commercialisation conduites par le Délégué par Usager et prospect :**

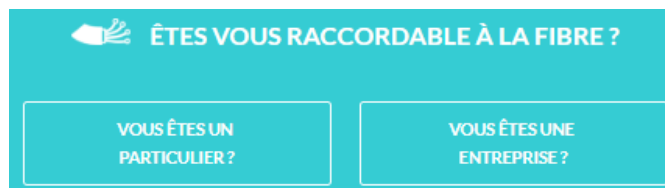
Rendez-vous en Mairie :

<b>Synthèse des communes avec 1ère prises ouvertes à la commercialisation</b>			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2021	68	63	131

Réunions publiques (Reprise à partir de septembre 2021 – Cause Situation sanitaire COVID19) :

<b>Synthèse des réunions publiques</b>			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2021	20	7	27

Depuis février 2019, un outil d'éligibilité FTTx est disponible sur le site internet [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr). Sur cet outil, la liste des FAI en mesure de proposer un abonnement à la fibre, est actualisée chaque semaine, pour toutes les adresses dites éligibles FTTH.



Concernant les offres FTTH PRO :

Afin de permettre à certains opérateurs n'ayant pas implémentés les flux Interop (passage de commandes FTTH en mode Webservice), Val De Loire Fibre leur permet depuis 2021 de passer leurs commandes via un extranet et ce afin de limiter les freins à la commercialisation pour les opérateurs

Concernant les offres FTTE / FTTO :

Val De Loire Fibre met à disposition de l'ensemble des opérateurs entreprises un outil d'éligibilité permettant aux opérateurs de tester de manière autonome l'éligibilité d'une adresse aux offres FTTE/O et FTTH Pro ainsi que la génération automatique d'un devis fonction du débit souhaité. Cet outil d'éligibilité peut être proposé en version web ou intégré directement et nativement dans les systèmes d'informations (SI) des opérateurs.

Les éléments de communications et de prospections commerciales sont développés au chapitre 4 ci-après.

- **Fichiers d'Informations Préalables Enrichies (« IPE ») du Déléguataire :**

Le fichier IPE au 31 décembre 2021 figure en **Annexe D2-Prises IPE au 31.12.2021**.

- **Détail des prises de commande pour l'année 2021 :**

A fin 2021, on comptait 27.590 clients actifs (4.241 en 2020), répartis chez les opérateurs « actifs » et « passifs ».

253 communes étaient ouvertes à la commercialisation (68 en 2020).

(Voir liste des ventes par communes et par PM en **Annexe C1-Synthèse des ventes**)

Liens NRO-PM OCEN au 10.01.2022 :

OC Passif	PM Commandés	PM VDLF
Orange		524
Bytel		524
SFR		524
Free		524



**FTTH :**

Lignes commandées au 31.12.2021		TOTAL	Pour mémoire données fin 2020
OC Passifs		38.759	5.486
OC Activés		1.094	578
<b>TOTAL</b>		<b>39.853</b>	<b>6.064</b>

Lignes commercialisées Au 31.12.2021		TOTAL	Pour mémoire données fin 2020
OC Passifs		27.948	3.861
OC Activés		845	380
<b>TOTAL</b>		<b>28.793</b>	<b>4.241</b>

- o Résultats des appels à cofinancement lancés sur l'exercice écoulé en détaillant le nombre de tranches souscrites par Usager, ainsi que les éventuels cofinancements ex post, en détaillant selon les années de décalage :

Conformément à nos attentes, un 1<sup>er</sup> opérateur (IFT/FREE) a souscrit une offre de confinement le 7 juillet 2021 dont le détail figure dans le tableau ci-dessous

Client	DSP	Zone	Taux de cofi	Date engagement
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021
IFT	VDLF	[.....]	[.....]	07/07/2021

- o Tableau détaillant mensuellement les prises de commandes par type de Services (passifs/actifs, raccordements, GTR, ...) et par Usager

Lignes PASSIVES commandées	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	654
Lignes commandées Cumul 2021	34.013
Lignes commandées Cumul projet	38.429

Lignes ACTIVEES commandées	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	10
Lignes commandées Cumul 2021	524
Lignes commandées Cumul projet	1.094

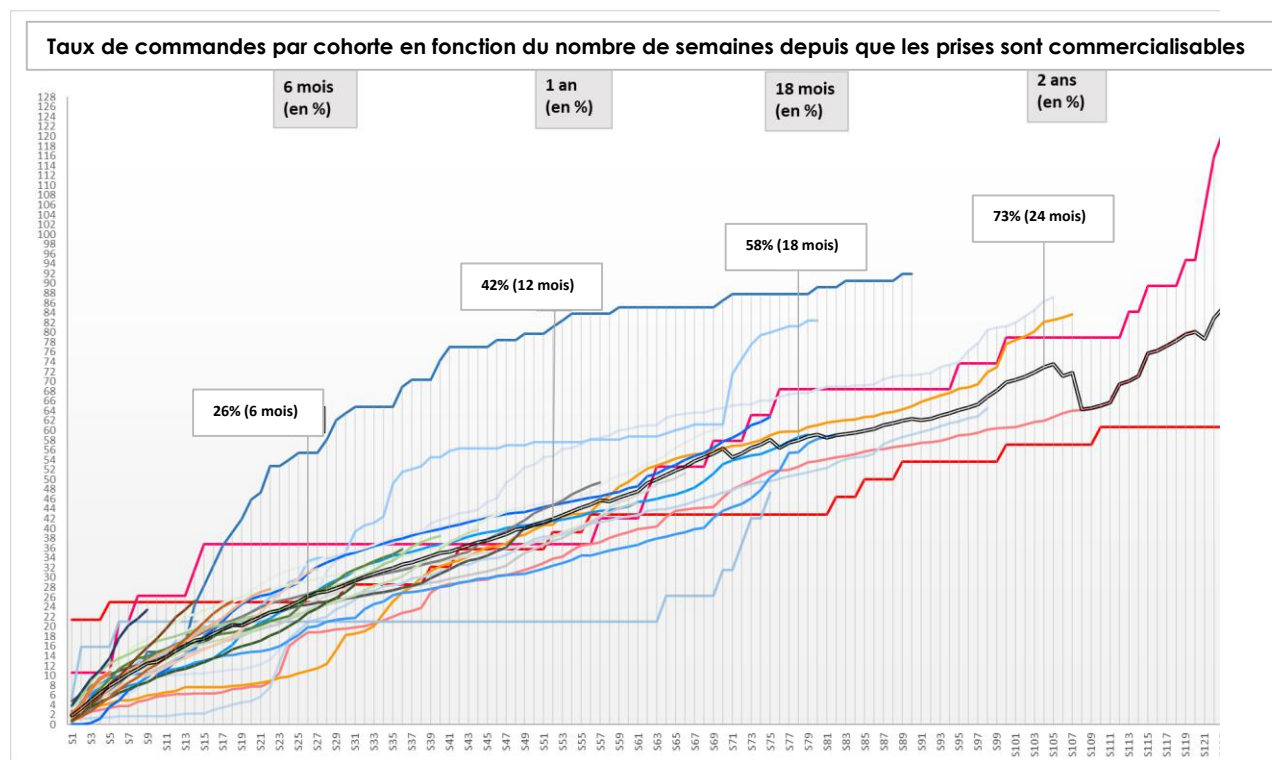
TOTAL Lignes commandées	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	471
Lignes commandées Cumul 2021	34.537
Lignes commandées Cumul projet	39.523

- **Analyse de l'évolution des prises de commande (segmentation par Service et par Usagers)**

L'augmentation très substantielle du nombre de prises commercialisables et l'arrivée du 4<sup>ème</sup> OCEN sur le réseau au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 a permis une accélération de la commercialisation et une augmentation du taux de pénétration.

Les courbes de commercialisation du schéma ci-dessous montrent un taux de commercialisation très satisfaisant.

En effet au bout de 6 mois de commercialisation des prises d'un SRO, 26% (vs 22 en 2020) ont fait l'objet d'une commande. Ce taux est de 42% un an après l'ouverture commerciale et atteint 74% pour les prises ouvertes à la commercialisation depuis 2 ans.



**Evaluation des prévisions de prises de commandes pour l'année à venir**

Fin 2020 nous espérions 18.750 commandes en 2021 pour 75.000 prises IPE commercialisables. Ces chiffres ont été largement dépassés puisque nous avons atteint près de 40.000 commandes pour 125.000 prises IPE commercialisables.

Pour l'année 2022 nous espérons :

- 90.000 commandes pour 210.000 prises IPE commercialisables.

La bascule des abonnements xDSL vers la fibre optique devrait se poursuivre et s'intensifier à la faveur de la présence de l'ensemble des OCEN et de l'évolution des pratiques professionnelles (télétravail, numérisation des entreprises) et domestiques (augmentation des débits liés aux usages).

- **Analyse comparative (« benchmark ») de la performance des tarifs proposés et notamment, des conditions de raccordement. Les territoires concernés comprendront a minima trois réseaux d'initiative publique à la maille départementale ou supra-départementale.**

Les informations ci-après constituent l'observatoire des offres de gros à très haut débit. Elles ont pour objectif de présenter les offres de Val de Loire Fibre et de les comparer aux offres très haut débit analogues proposées par les autres acteurs proposant ce type d'offres en zone d'initiative publique.

Rappel synthétique du catalogue de services de Val de Loire Fibre applicable en 2021 :

Le catalogue de services de Val de Loire Fibre, applicable dans le courant de l'année 2021, s'articule autour des gammes de services passifs et actifs suivantes :

	FttH GP	FttH Pro	FttE	FttO	FON
Services actifs	<p><u>Ligne FttH activée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits</li> <li>▪ Pas de GTR</li> </ul>	<p><u>Ligne FttH Pro :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits</li> <li>▪ GTR 10h HO</li> </ul> <p><u>Ligne FttH Pro Premium :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits garantis</li> <li>▪ GTR 8h HO</li> </ul>	<p><u>Ligne FttE active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis</li> <li>▪ Livraison au PoP national / régional</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> <li>▪ Eligibilité iso FttH</li> </ul>	<p><u>Ligne FttO active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis</li> <li>▪ Livraison au PoP national / régional</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> </ul>	Non applicable
Services passifs	<p><u>Ligne FttH passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de GTR</li> <li>▪ Offre en location ou cofinancement</li> </ul>	Non présent	<p><u>Ligne FttE passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liaison mono-fibre point à point du NRO au CPE</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> <li>▪ Eligibilité iso FttH</li> </ul>	Non présent	<p><u>Liaison FON:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liaison bi-fibre ou mono-fibre point à point entre 2 points du réseau</li> <li>▪ GTR 8h HO</li> </ul>

- **Compte-rendu des actions de communication et de promotion du Réseau**

Le chapitre 4 ci-après développe l'ensemble des actions de communications menées par Val de Loire Fibre.

- **Analyse des résultats de l'enquête de satisfaction des Usagers et prospects. Cette enquête annuelle sera réalisée aux frais du Délégrant par un organisme indépendant auprès des Usagers et prospects du Réseau afin de mesurer la satisfaction des Usagers et prospects quant aux Services apportés par le Réseau tant sur les aspects tarifaires (frais initiaux, frais récurrents) que sur les aspects non tarifaires (délai de mise en service, respect de ces délais, engagements sur la qualité de service et les pénalités associées). Elle permettra en outre d'avoir leurs retours sur les évolutions à envisager (évolution des processus, du système d'information, nouveaux Services, nouveaux débits proposés, évolutions de tarifs, meilleure qualité de service, ...).**

Si le nombre de prises commercialisées a fortement évolué en 2021, l'enquête de satisfaction n'a pas été menée. Il nous a semblé plus pertinent de la réaliser lorsque l'ensemble des opérateurs nationaux commercialiserait leurs offres sur l'ensemble du réseau déployé.

Tous les opérateurs d'envergure nationale étant présent à l'automne 2021 Ainsi, l'enquête sera menée dans le courant de l'année 2022.

Le « Guide d'entretien » a été élaboré en collaboration entre les équipes de Val de Loire Fibre et de l'organisme indépendant choisi pour réaliser l'enquête.

Cette dernière débutera à l'automne 2022.

Elle sera adressée à plus de 30 opérateurs clients du réseau. La restitution se fera dans le courant du mois de novembre 2022 et sera communiquée à Val de Loire Numérique.

- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11 selon les deux catégories suivantes :**

- S'agissant des actionnaires du Délégué :

Val de Loire Fibre a confié l'ensemble des prestations de réalisation et d'exploitation du réseau à sa maison mère : la société TDF.

Les contrats entre Val de Loire Fibre et TDF couvrent les prestations suivantes :

- Contrat d'Etudes et de Construction (du 12/09/2018) et ses avenants n°1 du 27.08.2019 et n°2 du 11.05.2020
- Contrat d'Exploitation Commerciale (du 12/09/2018)
- Contrat de Prestations Administratives (du 12/09/2018)
- Contrat de Droit d'Usage sur la Plate-Forme SI Fibre de TDF SAS (du 12/09/2018)
- Contrat d'Exploitation Supervision et Maintenance conclu entre Val de Loire Fibre et TDF en date du 20.05.2019
- Contrat de Raccordement (du 11 mai 2020)

En 2021, le Contrat de « Vie du Réseau » a été conclu le 11 mai 2021.

- La copie des conventions signées, y compris les données financières décrivant les modalités de rémunération du prestataire (distinguant les parties fixes et variables), ainsi que les conventions si elles ont fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :

La copie du contrat de Vie du réseau est jointe en **Annexe A1-Contrat de vie du réseau**.

- La répartition entre le personnel dédié et le personnel mutualisé pour l'exécution des contrats conclus avec les actionnaires du Délégué. Pour les personnels pour lesquels la délégation représente un minimum de 10% de leur activité sur l'année écoulée, seront également fournis les relevés de temps hebdomadaires signés par les personnels concernés :

Cette répartition figure ci-dessus au paragraphe 2.2.

- En dehors des actionnaires du Déléataire :
  - La liste des contrats signés au cours de l'année avec des tiers qui ne sont pas des Usagers du Réseau, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat

Les autres prestations confiées à des tiers hors groupe sont principalement des loyers (Enedis Orange) de l'énergie (EDF) des assurances et des frais d'audit (commissaire aux comptes).

Par ailleurs, Val de Loire fibre a conclu ou obtenu, en 2021, **28** conventions et autorisations permettant l'implantation des SRO. L'essentiel des cocontractants sont des collectivités publiques.

La liste des conventions ou autorisations délivrées figure en **Annexe D3-Liste des conventions Immeubles**.

Par ailleurs **911** « Conventions fibre » (au sens de la définition figurant au contrat de délégation) ont été établis en 2021 entre Val de Loire Fibre et un gestionnaire ou propriétaire d'immeuble. En cumul, à fin 2021, **1.974** conventions ont été conclues.

Ces conventions permettent l'implantation d'un point de branchement optique dans l'immeuble et la réalisation des raccordements des clients finaux dans les étages dès lors qu'une ou plusieurs commandes auront été reçues.

La liste des « conventions immeuble » figure en **Annexe D4-Liste des conventions Immeubles**.

- La liste des contrats de subdélégation signés au cours de l'année, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat ;

Aucun contrat de subdélégation n'a été conclu.

- **Un récapitulatif du montant du capital social et de l'actionariat de la société de projet.**

Le capital de la société n'a pas évolué en 2021 et s'élève à 14.428.570 euros répartis de la manière suivante :

- [.....] détient 1.010.000 (un million dix milles) actions représentant 70% du capital social et des droits de vote de la Société ;
- [.....] détient 432.827 (quatre cent trente-deux mille huit cents vingt-sept) actions représentant 30% du capital social et des droits de vote de la Société.

Toutefois, il convient de noter qu'une opération de modification du capital de Val de Loire Fibre a été engagée à la fin de l'année 2021.

Cette opération a été présentée par Val de Loire Fibre, TDF SAS et TDF Fibre lors du conseil syndical du 30 septembre 2021.

L'opération vise l'apport à TDF Fibre de l'ensemble des titres de Val de Loire Fibre détenus par la Caisse des Dépôts et Consignations.

La Caisse des Dépôts et Consignations Banque des Territoires reste un partenaire majeur du projet du Val de Loire dans la mesure où celle-ci est entrée au Capital de TDF Fibre.

Par courrier du 21 octobre 2021, et conformément aux stipulations du contrat de délégation de service public, Val de Loire Fibre a formellement sollicité l'agrément du délégant.

Cette opération n'ayant aucun effet sur l'activité de Val de Loire Fibre et n'ayant aucun effet sur l'ensemble des garanties apportées par TDF, l'autorité délégante a, par courrier du 25 novembre, délivré cet agrément.

La finalisation de cette modification capitalistique est intervenue le 16 février 2022.

- **Bilan du FUN au 31.12.2021 :**

L'article 5.6 de la Convention de DSP (modifié par l'avenant n°4) prévoit la mise en place d'un « Fonds de développement des services et des usages numériques » (ci-après le FUN) d'un montant de 1.600.000€ dédié au développement des services et usages numériques visant à financer des actions favorisant le développement des services et usages numériques sur les territoires des départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire en lien avec le déploiement du Réseau objet de la présente Convention, sur ces territoires et notamment toute action ayant pour objet de :

- nouer des partenariats pour l'apprentissage des métiers du numérique,
- financer des associations engagées localement dans la transition numérique,
- conduire des études prospectives sur les usages et services à venir, pour notamment anticiper l'évolution de l'offre à proposer par la Société de projet,
- conduire des projets concourant au développement numérique du territoire,
- financer des filières numériques et incubateurs,
- financer des campagnes de sensibilisation numériques,
- soutenir des événements en lien avec le numérique
- permettre l'appropriation des usages pédagogiques du numérique

Les montants de ces fonds seront libérés conformément au calendrier fixé dans le plan d'affaires (Annexe 14).

Au 31.12.2021, **1.100.000 € ont été** libérés. Le solde de 400.000 € sera versé par tranche de 100.000 € de 2024 à 2027.

Le Comité paritaire prévu à l'article 4.3.7.3 de la Convention de DSP a décidé d'affecter :

- en 2018, une somme de 5.000 pour l'évènement « Start Up Week end de Blois » ;
- fin 2020, une somme de 649 ;120 € au projet expérimental de mise en place d'une plateforme d'exploitation de données collectées sur le territoire des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (dite « Convention ALEIA ») ;
- en 2021, deux projets ont été retenus, d'une part, pour l'installation d'une solution connectée de mesure de CO2 pour 2.597 €, et, d'autre part, l'acquisition et le fonctionnement d'un dispositif de WIFI évènementiel pour 6.393,94 €.

Au 31 décembre 2021, **350.790,92 € ont été affectés.**

- 336.800 € au titre de la Convention ALEIA
- 13.990,92 au titre de diverses opérations

Le solde disponible du FUN s'élève à 1.249.209,08 € (dont 849.209,08 € jusqu'en 2024).

Le détail des engagements et facturations figure en **Annexe A2-Suivi FUN au 31.12.2021.**

- **Les bilans, compte de résultat et annexes, en forme CERFA de la société dédiée, pour l'exercice écoulé**

#### **Etats Financiers au 31 Décembre 2021 :**

Les états financiers présentent le Bilan et le Compte de Résultat provisoires, avant audit des commissaires aux comptes, au 31 Décembre 2021 correspond à 12 mois d'exercice (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2021)

Ils se composent de deux états :

- Le bilan au 31 Décembre 2021
- Le compte de résultat de l'exercice au 31 Décembre 2021

#### **Le bilan :**

Le total net du bilan s'élève à 241 045 564€ et se décompose comme suit :

##### **ACTIF**

#### **Actif immobilisé**

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 220 038 172€

- Les immobilisations corporelles de constructions représentent 130 972 145€
- Les immobilisations corporelles en cours représentent 88 529 173€ dont
- Les installations techniques matériel et outillage s'élèvent à 14 787€
- Les autres immobilisations corporelles s'élèvent à 518 905€ et sont constituées essentiellement d'installations générales, de matériel de transport, et de meubles de bureaux pour le siège de la société à Blois.

Les charges d'amortissement sont de 6 519 841€.

#### **Actif circulant**

Le montant de l'actif circulant s'élève à 27 542 488€.

Les principales composantes sont :

- Les avances et acompte versés sur commandes représentent 39 835€
- Les créances clients et comptes rattachés d'un montant de 3 281 861€
- Les autres créances d'un montant de 20 078 624€ sont constituées de TVA déductible
- Les disponibilités d'un montant de 3 882 929€

Par ailleurs les charges constatées d'avances de 259 237€



## **PASSIF**

### **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de la société s'élèvent à 3 032 114€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 1 428 570€
- Le report à nouveau pour – 8 386 564€
- Le Résultat Net de l'exercice qui ressort en perte de – 9 381 177€
- Des subventions d'investissement pour 6 371 286€

### **Dettes**

Le total des dettes de la société s'élève à 238 013 450€.

- Les dettes financières représentent 138 596 913€.
- Les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales, et sociales et autres dettes d'exploitation) s'élèvent à 1 305 293€ pour l'essentiel des factures non parvenues.
- Les dettes diverses sur immobilisation et comptes rattachés s'élèvent à 91 712 148 € de factures non parvenues.
- Enfin les produits constatés d'avance représentent 6 399 096 €.

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2021**

VAL DE LOIRE FIBRE

2021

**BILAN ACTIF**

	2021			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	130 972 145,19	6 277 320,48	124 694 824,71	44 909 679,43
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 786,88	5 771,48	9 015,40	6 585,72
Autres immobilisations corporelles	518 905,39	236 749,55	282 155,84	370 656,91
Immobilisations en cours	88 529 173,49		88 529 173,49	74 472 360,28
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>220 035 010,95</i>	<i>6 519 841,51</i>	<i>213 515 169,44</i>	<i>119 759 282,34</i>
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 161,39		3 161,39	3 130,57
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>3 161,39</i>		<i>3 161,39</i>	<i>3 130,57</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>220 038 172,34</b>	<b>6 519 841,51</b>	<b>213 518 330,83</b>	<b>119 762 412,91</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<b>Créances (3)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	39 834,84		39 834,84	90 076,98
Clients et comptes rattachés	3 281 861,50	15 254,83	3 266 606,67	637 357,19
Autres créances	20 078 624,57		20 078 624,57	18 262 246,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>23 400 320,91</i>	<i>15 254,83</i>	<i>23 385 066,08</i>	<i>18 989 680,47</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	3 882 929,50		3 882 929,50	3 373 482,75
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>3 882 929,50</i>		<i>3 882 929,50</i>	<i>3 373 482,75</i>
Charges constatées d'avance	259 237,81		259 237,81	271 582,45
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>27 542 488,22</b>	<b>15 254,83</b>	<b>27 527 233,39</b>	<b>22 634 745,67</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>247 580 660,56</b>	<b>6 535 096,34</b>	<b>241 045 564,22</b>	<b>142 397 158,58</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an 3 161,39

(3) dont part à plus d'un an

## BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel      Dont versé :      14 428 570,00	14 428 570,00	14 428 570,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(8 386 564,51)	(4 286 717,86)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>(9 381 176,85)</b>	<b>(4 099 846,65)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>(3 339 171,36)</i>	<i>6 042 005,49</i>
Subventions d'investissement	6 371 285,80	3 806 638,61
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 032 114,44</b>	<b>9 848 644,10</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	138 596 913,36	43 546 212,33
<i>Total dettes financières</i>	<i>138 596 913,36</i>	<i>43 546 212,33</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	768 907,16	362 716,82
Dettes fiscales et sociales	536 385,42	99 470,29
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>1 305 292,58</i>	<i>462 187,11</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 712 147,77	88 508 650,59
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	<i>91 712 147,77</i>	<i>88 508 650,59</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	6 399 096,07	31 464,45
<b>DETTES</b>	<b>238 013 449,78</b>	<b>132 548 514,48</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>241 045 564,22</b>	<b>142 397 158,58</b>

## Le compte de résultat

Les produits d'exploitations s'élèvent à 6 687 705 € correspondant essentiellement à la vente de service FttH

Les charges d'exploitation atteignent 9 098 956 €

- -459 850 € au titre du contrat de commercialisation entre TDF et Val de Loire Fibre
  - TDF assurant à cet effet l'ensemble de la commercialisation du Réseau de Val de Loire Fibre (notamment en soutien du responsable commercial de Val de Loire Fibre),
  - TDF assure l'ensemble de la communication et de la promotion des services très haut débit (notamment en soutien au directeur et au responsable commercial de Val de Loire Fibre).
- -676 294 € au titre de la redevance d'affermage
- -1 480 200 € au titre de la location de fourreaux à Orange, d'hébergement lien TH2 + Teraway, et des redevances d'occupation du domaine public
- -106 063 € au titre du contrat de droit d'usage sur la plate-forme SI Fibre de TDF SAS conformément au contrat signé entre Val de Loire Fibre et TDF (License de droit d'usage, Exploitation et maintenance des infrastructures du SI, adaptation du SI)
- -1 201 799 € au titre du contrat d'exploitation maintenance au contrat signé entre Val de Loire Fibre et TDF
- -275 663 € au titre des fournitures non stockables (Energie, eau ...)
- -135 200 € au titre de la garantie d'exploitation
- -1 13 858 € au titre de la mise à disposition de personnel commercial entre TDF et Val de Loire Fibre
- -17 692 € au titre de centre de formation
- -34 000 € au titre d'achats pour revente de la fibre dédiée point à point dans le cas spécifique de la FON et du FttE passif sur lequel porte l'IRU
- -28 889 € au titre des frais divers (honoraires, frais postaux, frais d'actes et services bancaires et assimilés etc)

Les achats et charges externes de 4 529 508 €

Les impôts et taxes représentent 7 190 €

Les dotations d'exploitation représentent 4 562 256 €

Le résultat financier est de - 7 301 701 € du fait des charges capitalisées associés à immobilisation de la redevance de frais de contrôle dont le taux d'actualisation est de 7,5% correspondant au taux de financement du projet.

Le résultat exceptionnel est de 331 775 €, ainsi le résultat net de la société ressort à - 9 381 177€.

## COMPTE DE RESULTAT

	2021			2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	6 687 704,90		6 687 704,90	1 730 368,30
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>6 687 704,90</b>		<b>6 687 704,90</b>	<b>1 730 368,30</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
Autres produits (1) (11)			0,42	7,39
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>6 687 705,32</b>	<b>1 730 375,69</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 529 508,05	3 008 819,24
<i>Total charges externes</i>			<i>4 529 508,05</i>	<i>3 008 819,24</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>7 190,47</b>	<b>4 404,25</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>				
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 547 001,16	1 458 870,53
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			15 254,83	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>4 562 255,99</i>	<i>1 458 870,53</i>
<b>Autres charges (12)</b>			<b>1,44</b>	<b>0,46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>9 098 955,95</b>	<b>4 472 094,48</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 411 250,63)</b>	<b>(2 741 718,79)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			7 301 701,03	1 459 656,77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>7 301 701,03</b>	<b>1 459 656,77</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(7 301 701,03)</b>	<b>(1 459 656,77)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>(9 712 951,66)</b>	<b>(4 201 375,56)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2021	2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	332 352,81	102 555,01
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>332 352,81</b>	<b>102 555,01</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	578,00	1 026,10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>578,00</b>	<b>1 026,10</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>331 774,81</b>	<b>101 528,91</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 020 058,13</b>	<b>1 832 930,70</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 401 234,98</b>	<b>5 932 777,35</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>(9 381 176,85)</b>	<b>(4 099 846,65)</b>

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4 983 090,73

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

- **Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes**

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2021 est joint en **Annexe F2-Rapport des CAC** et la liasse fiscale 2021 de Val de Loire fibre est jointe en **Annexe F3-Liasse Fiscale 2021**.

- **Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation de service public rappelant les données présentées l'année précédente au titre de la Convention. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;**
- **Comme dans le cadre des comptes rendus trimestriels, un comparatif des éléments financiers avec les éléments prévisionnels présentant les écarts par rapport au plan d'affaires prévisionnel (compte de résultat, investissements, tableau des flux de trésorerie, etc.) ;**

Val de Loire Fibre présente ci-dessous les observations aux 2 points.

Le tableau ci-dessous (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Compte de Résultat » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**) propose une comparaison du compte de résultat cumulé à l'année 1, 2, 3 et 4 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>			
Années	BP 2018-2021	Réel 2018-2021	Réel - BP 2018-21
<b>Total chiffre d'affaires</b>	9 090 372 €	8 666 215 €	- 424 157 €
Hébergement NRO	1 181 538 €	1 992 003 €	810 465 €
Liaison NRO-SRO	333 300 €	652 043 €	318 744 €
Accès au SRO	- €	- €	- €
Coinvestissement FHH	270 546 €	686 953 €	416 407 €
Maintenance coinvestissement FHH	392 393 €	100 762 €	- 291 631 €
Location passive FHH	1 478 657 €	2 314 718 €	836 061 €
Raccordement FHH GP	582 816 €	154 455 €	- 428 361 €
Location active FHH	286 012 €	158 321 €	- 127 692 €
Location active FHH Pro	350 873 €	11 266 €	- 339 607 €
Location passive FHE	43 280 €	5 665 €	- 37 614 €
Cofinancement FHE	1 846 682 €	78 905 €	- 1 767 777 €
Maintenance coinvestissement FHE	9 849 €	1 048 €	- 8 801 €
Location active FHE	94 671 €	30 025 €	- 64 646 €
Raccordement FHE	5 903 €	- €	- 5 903 €
Liaisons FHN	521 383 €	746 157 €	224 774 €
FTTM	- €	- €	- €
GFU FON	1 419 352 €	946 629 €	- 472 724 €
Collecte activée	226 525 €	787 265 €	560 740 €
Raccordement des points hauts mobiles	46 592 €	- €	- 46 592 €
Refacturation Taxe IFER	- €	- €	- €
<b>Total charges d'exploitation</b>	- 13 560 501 €	- 10 899 632 €	2 660 869 €
Maintenance	- 2 322 624 €	- 2 422 206 €	- 99 582 €
Exploitation technique	- 453 751 €	- 598 880 €	- 145 129 €
Exploitation commerciale	- 2 412 905 €	- 2 373 625 €	39 280 €
Redevances	- 6 897 232 €	- 4 828 563 €	2 068 669 €
Impôts et taxes	- 99 194 €	- 13 148 €	86 046 €
Frais de structure	- 1 358 138 €	- 663 210 €	694 928 €
CVAE	- 16 658 €	- €	16 658 €
Correction cash / comptable	- €	- €	- €
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	- 4 470 129 €	- 2 233 417 €	2 236 712 €
Dotation aux amortissements	- 22 749 712 €	- 6 535 097 €	16 214 616 €
Subventions reprises au résultat	475 936 €	472 875 €	- 3 060 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 26 743 906 €	- 8 295 638 €	18 448 268 €
Produits financiers			
Frais financiers	- 3 523 031 €	- 9 472 101 €	- 5 949 070 €
<b>Amortissement de caducité</b>			
<b>Produit de cession des éléments d'actif</b>			
<b>Résultat courant avant impôt</b>	- 30 266 937 €	- 17 767 739 €	12 499 198 €
<b>Impôt sur les sociétés</b>	- €	- €	- €
<b>Résultat net</b>	- 30 266 937 €	- 17 767 739 €	12 499 198 €

L'Excédent Brut d'Exploitation est en amélioration par rapport au plan d'affaires +2,2 M€

En outre, le retard de l'amortissement des investissements et des subventions reprise au résultat pour 16,2 M€ explique que le résultat d'exploitation soit en amélioration de +18,4 M€.

Cet écart explique modulo les frais financiers de -5,9 M€ la variation du résultat net qui s'établit à +12,5 M€.

Les flux de Trésorerie :

Le tableau ci-dessous propose une comparaison des flux de trésorerie de l'exercice 2018, 2019, 2020 et 2021 cumulé à l'année 1, 2, 3 et 4 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

<b>TABLEAUX DE TRÉSORERIE</b>			
Années	BP 2018-2021	BP 2018-2021	Réel - BP 2018-21
<b>Excedent brut d'exploitation</b>	- 4 470 129 €	- 2 233 417 €	2 236 712 €
<b>- Impôt sur les sociétés</b>	- €	- €	- €
<b>- investissements</b>	- 198 883 231 €	- 220 034 806 €	- 21 151 575 €
<b>+ participation publique</b>	10 363 799 €	5 611 922 €	- 4 751 877 €
<b>Δ IRU</b>	631 270 €	7 647 765 €	7 016 495 €
<b>Δ BFR hors IRU</b>	25 414 874 €	67 259 025 €	41 844 151 €
<b>+ Produit de cession des éléments d'actif</b>		- €	- €
<b>+ Δ trésorerie / IRU's</b>		3 889 000 €	3 889 000 €
<b>Total Ressources</b>	- 166 943 418 €	- 137 860 511 €	29 082 907 €

<b>TABLEAUX DE TRÉSORERIE</b>			
Années	BP 2018-2021	BP 2018-2021	Réel - BP
<b>Excedent brut d'exploitation</b>	- 4 425 929 €	- 2 233 417 €	2 192 512 €
<b>- Impôt sur les sociétés</b>	- €	- €	- €
<b>- investissements</b>	- 166 459 911 €	- 220 034 806 €	- 53 574 896 €
<b>+ participation publique</b>	10 363 799 €	5 611 922 €	- 4 751 877 €
<b>Δ IRU</b>	660 105 €	7 647 765 €	6 987 660 €
<b>Δ BFR hors IRU</b>	26 424 998 €	67 259 025 €	40 834 027 €
<b>+ Produit de cession des éléments d'actif</b>		- €	- €
<b>+ Δ trésorerie / IRU's</b>		3 889 000 €	3 889 000 €
<b>Total Ressources</b>	- 133 436 937 €	- 137 860 511 €	- 4 423 573 €

Les ressources sont en écart de +29,1M€ par rapport au plan d'affaires dont +2,2 M€ liés à l'excédent brut d'exploitation, -21,1 M€ liés aux investissements, -4,7 M€ de participation publique, +41,8 M€ de variation de BFR et 3,9 M€ de disponibilité.



- **Détail des calculs relatifs aux pénalités prises en charge par le Déléguataire**

Aucune pénalité n'a été supportée par le déléguataire en 2021

- **Note sur l'évolution de l'activité déléguée**

Le présent rapport annuel contient l'ensemble des éléments relatif à l'activité déléguée.

- **Note exhaustive sur les modalités de calcul et de répartition des charges communes, frais de personnel (direction, administratif), frais généraux et frais de siège, repris en charges dans les comptes de la société dédiée**

Les charges communes représentent 149 937 € constituées comme suit :

- Des frais de structure pour 142 747 €
  - Loyers et charges de la société Val de Loire Fibre pour 13 178 €
  - Mise à disposition des personnels commercial entre TDF et Val de Loire Fibre pour 113 858 €
  - Frais divers (honoraires, frais postaux, frais d'actes et services bancaires et assimilés etc) 15 711 €
- Des impôts et taxes pour 7 190 €

- **Note sur le calcul du Coût unitaire moyen de Raccordement final**

Le tableau ci-dessous présente le volume par typologie de raccordements et leur coût unitaire conformément au contrat de raccordement.

Typologie	Volumes 31/08/21	Volumes 31/05/21	Volumes 28/02/21	Volumes 30/11/20	Volumes 31/08/20	Volumes 31/05/20	Volumes 30/04/20	Volumes 31/12/19	PU	A facturer en € Avril 2020	A facturer en € Mai 2020	A facturer en € juin- Août 2020	A facturer en € Sep- Nov 2020	A facturer en € Dec 20 - Fev 21	A facturer en € Mars - Mai 21	A facturer en € Juin - Aou 21
Immeuble	209	222	251	32					194	0 €	0 €	0 €	6 158 €	48 784 €	43 147 €	40 621 €
Façade	101	91	57	27	20	1	1		470	457 €	457 €	9 306 €	12 563 €	26 787 €	42 766 €	47 465 €
Aérien	2 004	1 711	1 686	543	23	1	7	9	470	3 199 €	457 €	10 702 €	252 658 €	792 341 €	804 090 €	941 786 €
Souterrain	2 190	2 764	2 496	1 315	529	52	154	58	384	57 442 €	19 396 €	200 901 €	499 403 €	957 396 €	1 060 193 €	840 023 €
FtH Pro									500							
FtE									1 000							
<b>Total Raccordements</b>	<b>4 504</b>	<b>4 788</b>	<b>4 490</b>	<b>1 917</b>	<b>572</b>	<b>54</b>	<b>162</b>	<b>67</b>		<b>61 098 €</b>	<b>20 310 €</b>	<b>220 909 €</b>	<b>770 782 €</b>	<b>1 825 308 €</b>	<b>1 950 196 €</b>	<b>1 869 895 €</b>
Güchet Raccordements	4 504	4 788	4 490	1 917	572	54	162		31	4 860 €	1 620 €	17 472 €	58 554 €	137 146 €	146 249 €	137 574 €
<b>Total à facturer</b>										<b>65 958 €</b>	<b>21 930 €</b>	<b>238 380 €</b>	<b>829 337 €</b>	<b>1 962 454 €</b>	<b>2 096 445 €</b>	<b>2 007 469 €</b>
Facturé en € 2019										65 958 €	21 930 €					
régularisation indexation 2020										1 198 €	398 €					
<b>Total à facturer en € 2021</b>										<b>67 156 €</b>	<b>22 328 €</b>	<b>238 380 €</b>	<b>829 337 €</b>	<b>1 962 454 €</b>	<b>2 096 445 €</b>	<b>2 007 469 €</b>
Indice 2020																1,82%
Indice 2021																1,00%

Au titre du rapport annuel 2021 les coûts de raccordement associés à la partie variable sont de 10 722 K€. Par ailleurs 6 066 K€ ont fait l'objet de facturations trimestrielles sur la période décembre 2020 à novembre 2021. Le mois de décembre faisant l'objet d'une provision de charges.

- **Nature et montant des prestations et des fournitures confiés à des tiers en précisant ceux qui sont confiés à des sociétés appartenant au même groupe que les actionnaires de la société dédiée**

Prestation et fournitures souscrites auprès de tiers		
Nature des prestations et fournitures	Tiers	Montants en k€
Etudes et travaux	TDF (Maison mère de VDLF)	82684
Equipements actifs	TDF (Maison mère de VDLF)	2751
Raccordement	TDF (Maison mère de VDLF)	10722
Prestations administratives	TDF (Maison mère de VDLF)	312
Mise à disposition de personnel TDF	TDF (Maison mère de VDLF)	661
Supervision	TDF (Maison mère de VDLF)	260
Maintenance	TDF (Maison mère de VDLF)	1202
Exploitation commerciale	TDF (Maison mère de VDLF)	460
Plateforme SI	TDF (Maison mère de VDLF)	106
Assurance / Garantie	TDF (Maison mère de VDLF)	482
Frais divers	TDF / AUTRES	112
Energie	ENEDIS	276
Location d'infrastructure tiers	ORANGE / AUTRE	1480
Location d'infrastructure tiers	ENEDIS	578
Centre de Formation	AFPA	18
Commissaires aux comptes	E&Y	19
Impôts et taxes	AUTRE	7

- **Note récapitulative des principales modifications intervenues dans la présentation comptable et financière**

### 1) Immobilisation sur la durée de la délégation de certaines redevances

- En 2018 les redevances fixes sans lien direct avec l'activité de la société de projet comme les redevances pour les frais de contrôle et les redevances aux fonds de développement des services et des usages numériques ont été immobilisées à la date d'entrée en vigueur de la convention et inscrites à l'actif de la société de projet cette position a été validée par les Commissaires aux comptes. En contrepartie de cet actif, une dette est inscrite au passif de la société de projet, dette remboursée au fur et à mesure des versements de ces redevances. Le coût de ces immobilisations prend en compte le taux d'indexation dans la convention et une actualisation au taux de financement du groupe TDF.
- Cette décision s'applique à la redevance pour frais de contrôle (art. 4.3.1 de la Convention) et aux dotations pour le fonds de développement des services et usages du numérique (art. 5.6 de la Convention et annexe 14).

Cette décision ne s'applique pas à la redevance FtN (art. 5.7 de la Convention) qui est la contrepartie de l'usage d'un bien mis à disposition par le délégant. Cette redevance reste une charge d'exploitation en comptabilité sociale (française). Elle est immobilisée uniquement dans les comptes consolidés du groupe TDF en application des normes IFRS

## 2) Immobilisation des frais généraux pendant la période de construction

- Les normes comptables imposent que pendant la période de construction du réseau tous les frais généraux de la société de projet (coûts administratifs y compris assurances, charges de personnel de la société de projet...) soient immobilisés avec les coûts de construction, l'objet principal de la société de projet pendant cette période étant la construction du réseau. Ces frais généraux sont immobilisés au cours de chaque exercice.

## 3) Traitement comptable des IRU FON et FfE passif

- Les IRU (Indefeasible Right of Use) confèrent un droit d'usage au détenteur du droit sur une partie du réseau pour une durée déterminée. L'IRU est concédé moyennant le paiement d'une somme forfaitaire irrévocablement acquise par le propriétaire des infrastructures au moment de leur livraison, tous les risques classiquement associés à la propriété sont transférés au titulaire de l'IRU et le droit d'usage est concédé pour une longue durée, durée qui peut néanmoins être affectée par la fin de « vie » des équipements.
  - Dans le cas spécifique de la FON et du FfE passif, le service couvert par l'IRU consiste à mettre à disposition de l'utilisateur de la fibre dédiée point à point. Le bien matériel fibre sur lequel porte l'IRU est ici un actif dédié sans partage au service, dont l'utilisateur prend économiquement le contrôle, ce qui justifie qu'elle soit reconnue en charge dans les comptes de la société de fibre en contrepartie de la reconnaissance d'un chiffre d'affaires équivalent au montant total de l'IRU à la mise à disposition de la liaison fibre optique. Le bien matériel considéré restant un Bien de retour pour Val de Loire Numérique.
- **Etat récapitulatif de l'évolution des indices utilisés dans les formules d'actualisation ou d'indexation contractuelle des postes de produits et de charges**

### **A/ Les indices retenus dans les contrats commerciaux évoluent comme suit :**

#### 1) Cofinancement :

La clause d'indexation de l'offre de référence stipule :

*« Le tarif de la redevance mensuelle se décompose en deux composantes :*

- *Une composante génie civil*
- *Une composante hors génie civil (Maintenance et Réserve)*

*La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,2%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation. »*

#### - **Cofinancement : génie civil (plafonné à 1%)**

Indice INSEE du coût de la construction (8630) :

Calcul sur base T2 :  $T2 (2020) / T2 (2019) = 1753/1746 = 1.004 \Rightarrow (1.004-1)*100 = 0.4 \%$

D'où augmentation de **0,4 %** à compter du 01/06/2021

- **Cofinancement : hors génie civil (0.75 % de l'indice – plafonné à 1,2%)**

L'indice des salaires mensuels de base – Télécommunications : Série 001567437 a été remplacé par la série 010562718

Calcul sur base T2 :  $T2 (2020) / T2 (2019) = 104.5/103.9 = 1.006 \Rightarrow (1.006-1)*100 = 0.58 \%$  x 0,75\* soit 0.43%

D'où une application de **0.43 %** à compter du 1/06/2021

2) Accès à la Ligne FTTH :

La clause d'indexation de l'offre de référence stipule :

« Le tarif de l'accès à la Ligne FTTH se décompose en trois composantes :

- Une composante génie civil
- Une composante hors génie civil (Maintenance et Réserve)
- Une composante Investissement

*La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,2%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.*

*La composante Investissement peut être indexé à la hausse, dans la limite de la dernière variation annuelle de l'indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation (ICC Identifiant 8630) et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 2% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation. »*

- **Composante : hors génie civil (0.75 % de l'indice – plafonné à 1,2%)**

L'indice des salaires mensuels de base – Télécommunications : Série 001567437 a été remplacé par la série 010562718

Calcul sur base T2 :  $T2 (2020) / T2 (2019) = 104.5/103.9 = 1.006 \Rightarrow (1.006-1)*100 = 0.58 \%$  x 0,75\* soit 0.43%

D'où une application de **0.43 %** à compter du 1/06/2021

- **Composante investissement (plafonné à 1%)**

Indice INSEE du coût de la construction (8630) :

Calcul sur base T2 :  $T2(2020) / T2(2019) = 1753/1746 = 1.004 \Rightarrow (1.004-1)*100 = 0.4 \%$

D'où augmentation de **0,4 %** à compter du 01/06/2021

3) Autres prix :

La clause d'indexation de l'offre de référence stipule :

*« Les Prestations d'hébergement au NRO, d'accès au PM, de Raccordement distant en IRU Fibre, de Raccordement final et les frais divers peuvent être indexés annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,2%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation. »*

L'indice des salaires mensuels de base – Télécommunications : Série 001567437 a été remplacé par la série 010562718

Calcul sur base T2 :  $T2(2020) / T2(2019) = 104.5/103.9 = 1.006 \Rightarrow (1.006-1)*100 = 0.58 \%$  x 0,75\* soit 0.43%

D'où une application de **0.43 %** à compter du 1/06/2021

**B/ Les indices retenus dans les contrats conclus avec la maison-mère (listé au paragraphe 3.1) évoluent comme suit :**

La clause d'indexation des différents contrats stipule :

*« Le prix des Prestations fournies par TDF sera réactualisé le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année civile sur la base de l'indice SYNTEC. La première réactualisation interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

*Il sera appliqué la formule de révision ci-dessous :*

$$P_n = P_{n-1} * (S_{n-1} \text{ du mois de référence} / S_{n-2} \text{ du mois de référence})$$

*Dans laquelle*

*P<sub>n</sub> : prix révisé*

*P<sub>n-1</sub> : prix de l'année n-1*

*S<sub>n-1</sub> : indice SYNTEC de référence du mois d'octobre de l'année n-1*

*S<sub>n-2</sub> : indice SYNTEC de référence du mois d'octobre de l'année n-2 »*

L'indice Syntec a évolué comme suit :  $oct_{n-1}/n-2 \Rightarrow 274,7/269.8$

Le coefficient d'indexation 2021 pour les prestations Fibre est : 1,0181616.

- **Le plan d'affaires prévisionnel (y compris Compte de résultat, Bilan, Tableaux de financement et de trésorerie) du service délégué actualisé à compter de l'exercice en cours et sur la durée restant à courir (il s'agit d'un élément de pilotage et non d'une mise à jour du compte d'exploitation prévisionnel contractuel) au format tableur**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet d'une modification contractualisée dans l'Avenant n°4 à la convention de délégation de service public signé le 22 avril 2021. Aucune autre modification impactant le plan d'affaire n'a eu lieu en 2021.

- **Note accompagnée d'un tableur présentant les calculs conduisant à déterminer le montant d'intéressement à reverser au Délégué au titre de l'année écoulée, ou permettant de conclure à l'absence d'intéressement à reverser au titre de l'année écoulée**

Lors de l'établissement de la convention de concession liant le conseil le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et TDF les parties ont convenu d'un mécanisme de retour à meilleure fortune.

A la clôture de l'exercice 2021, la situation des comptes de la société Val de Loire Fibre n'engendre pas d'amélioration de l'économie générale du contrat par rapport aux prévisions économiques du plan d'affaires de référence.

Le déclenchement du calcul de l'intéressement est conditionné par les facteurs suivants :

- l'EBERN est positif ;
- l'EBERN cumulé depuis la date d'entrée en vigueur de la Convention jusqu'à l'exercice N est positif.

Avec  $EBERN = CACN * (1 - TXCEGCN - TXCIGIN)$

Grille financière initiale		Rapport du délégataire pour l'année N	
CA <sub>IN</sub>	le chiffre d'affaires initial de l'année N	CA <sub>CN</sub>	le chiffre d'affaires constaté de l'année N
CHIG <sub>IN</sub>	Les charges prévisionnelles intra-groupe de l'année N	CHEG <sub>CN</sub>	Les charges constatées extra-groupe de l'année N
TXCIG <sub>IN</sub>	le taux de charges prévisionnel intra-groupe de l'année N; TXCIG <sub>IN</sub> = CHIG <sub>IN</sub> / CA <sub>IN</sub>	TXCEG <sub>CN</sub>	le taux de charges extra-groupe reconstitué de l'année N TXCEG <sub>CN</sub> = CHEG <sub>CN</sub> / CA <sub>CN</sub>

Calcul de l'EBERN pour l'exercice 2021 :

		2017	2018	2019	2020	2021
BP Av4	CA <sub>in</sub>	-	0,0 M€	0,2 M€	1,7 M€	7,1 M€
BP Av4	CHIG <sub>in</sub>	-	0,6 M€	1,2 M€	1,6 M€	1,9 M€
BP Av4	TXCIG <sub>in</sub>		1700%	561%	91%	26%
BP Av4	EBE <sub>in</sub>	-	-0,5 M€	-1,0 M€	0,2 M€	5,2 M€
Réel	CA <sub>cn</sub>	-	0,0 M€	0,2 M€	1,7 M€	6,7 M€
Réel	CHEG <sub>cn</sub>	-	0,7 M€	0,9 M€	1,4 M€	-2,6 M€
Réel	TXCEG <sub>cn</sub>		2020%	421%	83%	39%
Réel	EBE <sub>m</sub>		-1,2 M€	-1,9 M€	-1,3 M€	2,3 M€
	cumul EBE <sub>m</sub>		-1,2 M€	-3,1 M€	-3,2 M€	1,0 M€
	EBE <sub>m</sub> -EBE <sub>in</sub>	-	-0,7 M€	-0,9 M€	-1,4 M€	-2,9 M€
			126%	91%	-889%	-56%

En 2021, Les conditions de déclenchement du calcul de l'intéressement n'étant pas toutes réunies.

En effet si l'EBErn et l'EBErn cumulé sont positif pour la première fois en 2021 cependant l'EBErn-EBEin est négatif à -2,9 M€ ce qui implique que la clause de retour à meilleur fortune ne s'applique pas.

- **Décomposition des revenus par nature, distinguant les recettes liées aux droits d'usage long terme (de type IRU), les recettes récurrentes et les frais d'accès au service**

Le tableau ci-après présente la décomposition des revenus 2021.

(€)	Total général
<b>FTTH GP</b>	<b>3 821 420</b>
Maintenance*	121 555
Divers	152 008
Frais d'accès au service	419 367
IRU	154 188
Location**	2 974 302
<b>FTTH PRO</b>	<b>11 266</b>
Divers	280
Frais d'accès au service	4 100
Location	6 886
<b>FTTE</b>	<b>109 978</b>
Maintenance	1 048
Divers	240
Frais d'accès au service	12 328
IRU	78 905
Location	17 457
<b>FTTO</b>	<b>114 885</b>
Frais d'accès au service	30 750
Location	84 135
<b>FTTN</b>	<b>169 014</b>
Location	169 014
<b>FON</b>	<b>789 537</b>
Maintenance	34 965
IRU	620 588
Location	33 934
Raccordement	100 050
<b>HEBERGEMENT</b>	<b>1 671 605</b>
Divers	128 881
Frais d'accès au service	486 636
Location	1 056 088
<b>Total général</b>	<b>6 687 705</b>

\*la partie maintenance du FTTH GP est relative à la maintenance du raccordement final

\*\*la partie location du FTTH GP inclut l'accès et le raccordement

- **Plan prévisionnel des dépenses d'investissement actualisé.**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet de modification depuis la signature de l'avenant 4 à la Délégation de Service Public signé le 22 avril 2021.

- **Tableau de suivi des immobilisations au format tableur permettant de disposer des éléments suivants :**

- Classification des biens (biens de retour ou biens propres)
- Date de constitution de l'actif
- Date de démarrage de l'amortissement
- Durée d'amortissement
- Modalités d'amortissement (linéaire progressif, caducité, ...)
- VNC

Les tableaux ci-dessous présentent les immobilisations de 2018 à 2021.

- Immobilisations corporelles par années
- Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe
- Immobilisations corporelles entre en cours et en service
- Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

L'ensemble de ces tableaux figurent sous format « Excel » à l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021.**

**i. Immobilisations corporelles par années**

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles détaillés par années et par nature

	2018	2019	2020	2021	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)
<b>IMMOBILISATION au 31/12/2021</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>2018-2021 Total</b>
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>10 498 k€</b>	<b>41 516 k€</b>	<b>61 619 k€</b>	<b>96 818 k€</b>	<b>210 450 k€</b>
Etudes et Travaux	8 828 k€	38 107 k€	57 172 k€	82 684 k€	186 791 k€
Equipements actifs	1 324 k€	2 774 k€	1 361 k€	2 751 k€	8 209 k€
Raccordement	0 k€	21 k€	1 814 k€	10 722 k€	12 556 k€
Orange, Enedis	107 k€	73 k€	301 k€	578 k€	1 059 k€
Autres	238 k€	541 k€	971 k€	83 k€	1 834 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 688 k€</b>
Redevance de controle 2018	2 610 k€	0 k€	0 k€	0 k€	2 610 k€
Redevance fonds	2 078 k€	0 k€	0 k€	0 k€	2 078 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>935 k€</b>	<b>992 k€</b>	<b>1 484 k€</b>	<b>1 485 k€</b>	<b>4 897 k€</b>
Prestation administrative	300 k€	307 k€	312 k€	312 k€	1 232 k€
Mise à disposition de personnel TDF	262 k€	416 k€	639 k€	547 k€	1 864 k€
Supervision	250 k€	256 k€	260 k€	260 k€	1 026 k€
Assurance	120 k€	0 k€	265 k€	347 k€	732 k€
Commissaire aux comptes	3 k€	14 k€	8 k€	19 k€	43 k€
<b>TOTAL</b>	<b>16 120 k€</b>	<b>42 508 k€</b>	<b>63 103 k€</b>	<b>98 303 k€</b>	<b>220 035 k€</b>



Les investissements cumulés de construction du réseau sont principalement constitués :

- a. Des études et travaux de construction pour 186 791 k€
- b. des équipements actifs (cœur de réseau, NRO, PM) pour 8 209 k€
- c. des raccordements Orange et Enedis pour 1 059 k€
- d. Autres pour 1 834 k€

Les immobilisations des redevances sont constituées

- e. de la redevance de contrôle pour 2 610 k€
- f. de la redevance fonds de développement des services et des usages numériques pour 2 078 k€

Les immobilisations des frais généraux pendant la période de construction sont constituées

- g. de la mise à disposition des personnels pour 1 864 k€
- h. de la supervision pour 1 026 k€
- i. des prestations administratives pour 1 232 k€
- j. des assurances pour 732 k€
- k. des commissaires aux comptes pour 43 k€

## ii. Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via la maison mère TDF et en directe via val de Loire Fibre.

IMMOBILISATION au 31/12/2021	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)		
	2018-2021 TDF	2018-2021 hors TDF	2018-2021 Total
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>207 572 k€</b>	<b>2 878 k€</b>	<b>210 450 k€</b>
Etudes et Travaux	186 791 k€	0 k€	186 791 k€
Equipements actifs	8 209 k€	0 k€	8 209 k€
Raccordement	12 556 k€	0 k€	12 556 k€
Orange, Enedis	0 k€	1 059 k€	1 059 k€
Autres	15 k€	1 819 k€	1 834 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>4 688 k€</b>
Redevance de controle 2018	0 k€	2 610 k€	2 610 k€
Redevance fonds	0 k€	2 078 k€	2 078 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>4 489 k€</b>	<b>408 k€</b>	<b>4 897 k€</b>
Prestation administrative	1 232 k€	0 k€	1 232 k€
Mise à disposition de personnel TDF	1 864 k€	0 k€	1 864 k€
Supervision	1 026 k€	0 k€	1 026 k€
Assurance	353 k€	379 k€	732 k€
Commissaire aux comptes	14 k€	29 k€	43 k€
<b>TOTAL</b>	<b>212 061 k€</b>	<b>7 974 k€</b>	<b>220 035 k€</b>

Les investissements sont réalisés principalement via la maison mère TDF à hauteur de 212 M€ sur 220 M€

### iii. Immobilisations corporelles entre en cours et en service

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les immobilisations en cours et les immobilisations mises en service.

IMMOBILISATION au 31/12/2021	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)				Immobilisation En cours Brut (1)				Immobilisation Mise en service Brut (2)		
	2018-2021 Total	2018 Total	2019 Total	2020 Total	2021 Total	2018-2021 Total	2018 Total	2019 Total	2020 Total	2021 Total	2018-2021 Total
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>210 450 k€</b>	<b>10 346 k€</b>	<b>36 567 k€</b>	<b>26 744 k€</b>	<b>13 580 k€</b>	<b>87 237 k€</b>	<b>152 k€</b>	<b>4 949 k€</b>	<b>34 875 k€</b>	<b>83 238 k€</b>	<b>123 214 k€</b>
Etudes et Travaux	186 791 k€	8 828 k€	35 185 k€	25 699 k€	11 437 k€	81 150 k€	0 k€	2 922 k€	31 473 k€	71 247 k€	105 642 k€
Equipements actifs	8 209 k€	1 324 k€	1 382 k€	-858 k€	335 k€	2 183 k€	0 k€	1 392 k€	2 218 k€	2 416 k€	6 026 k€
Raccordement	12 556 k€	0 k€	21 k€	631 k€	1 234 k€	1 886 k€	0 k€	0 k€	1 183 k€	9 488 k€	10 671 k€
Orange, Enedis	1 059 k€	107 k€	73 k€	300 k€	578 k€	1 058 k€	0 k€	0 k€	1 k€	0 k€	1 k€
Autres	1 834 k€	86 k€	-94 k€	971 k€	-3 k€	960 k€	152 k€	635 k€	0 k€	87 k€	874 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>-4 688 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 688 k€</b>
Redevance de controle 2018	2 610 k€	2 610 k€	-2 610 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	2 610 k€	0 k€	0 k€	2 610 k€
Redevance fonds	2 078 k€	2 078 k€	-2 078 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	2 078 k€	0 k€	0 k€	2 078 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>4 897 k€</b>	<b>935 k€</b>	<b>-379 k€</b>	<b>259 k€</b>	<b>477 k€</b>	<b>1 291 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>1 371 k€</b>	<b>1 225 k€</b>	<b>1 009 k€</b>	<b>3 605 k€</b>
Prestation administrative	1 232 k€	300 k€	-300 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	607 k€	312 k€	312 k€	1 232 k€
Mise à disposition de personnel TDF	1 864 k€	262 k€	160 k€	0 k€	132 k€	553 k€	0 k€	256 k€	639 k€	416 k€	1 310 k€
Supervision	1 026 k€	250 k€	-250 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	506 k€	260 k€	260 k€	1 026 k€
Assurance	732 k€	120 k€	0 k€	265 k€	347 k€	732 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Commissaire aux comptes	43 k€	3 k€	11 k€	-6 k€	-2 k€	6 k€	0 k€	3 k€	14 k€	20 k€	37 k€
<b>TOTAL</b>	<b>220 035 k€</b>	<b>15 969 k€</b>	<b>31 500 k€</b>	<b>27 003 k€</b>	<b>14 057 k€</b>	<b>88 528 k€</b>	<b>152 k€</b>	<b>11 009 k€</b>	<b>36 101 k€</b>	<b>84 246 k€</b>	<b>131 507 k€</b>

Les immobilisations mises en service représentent 131,5 M€ sur 220 M€ des Immobilisation Brut activées à fin 2021.

### iv. Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles mise en service s'élèvent à 4,5 M€

Les immobilisations et leurs amortissements sont décrits à l'onglet « IMMO Amortissement 2021 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**.

- N° del'immobilisation
- Description
- Coût acquisition début période 31/12/2020
- Ajout dans la période
- Cession dans la période
- Coût d'acquisition fin de période au 31/12/2021
- Amortissement au 31.12.2020
- Amortissement dans la période
- Amortissement au 31.12.2021
- Valeur comptable au 31.12.2020
- Valeur comptable au 31.12.2021
- % Subvention
- Q/P Subvention
- Qualification en Bien de retour ou Bien de reprise

Les fiches d'immobilisation fin 2021 sont numérotées de 1 à 211 elles sont de plusieurs catégories :

Les actifs matériels qui sont des biens de retours pour la collectivité. Ils sont détaillés à l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**.

- a. Réseau de collecte NRO (**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021** onglet « IMMO NRO 2021 »)

A chaque NRO sont attachés deux numéros d'immobilisation :

- un numéro d'immo **Mise en service** auquel sont associés les travaux de construction du NRO
- un numéro d'immo **Equipement Actif (EA)** auquel sont associés les équipements du NRO

Le Tableau figurant dans l'onglet « IMMO NRO » rapproche les numéros d'immobilisation (colonne S) des noms des NRO (colonne A)

- b. PM (**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**, onglet « IMMO PM »)

A chaque PM est attaché :

- un numéro d'immo **Mise en service** lorsque le ratio nombre de prises IPE sur nombre de prises total du PM dépasse 50% et auquel sont associés les travaux de construction du PM. Ce numéro est en lecture direct dans le Tableau Amortissement.

L'activation des PM augmente à chaque nouvelle facturation proportionnellement à l'augmentation du nombre de prises IPE sur le nombre de prises total du PM jusqu'à la complétude de 100%. Le Tableau figurant à l'onglet « IMMO PM 2021 » illustre le rythme de mise en service des PM.

- c. Autres actives, **Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021** onglet « IMMO Autres Activités 2021 »

A chaque « Autres Actives » est attaché :

un numéro d'immobilisation correspondant : les achats de terrains, les frais d'accès aux services d'infrastructures tiers (Orange, Opérateurs tiers) et les assurances.

Le détail est disponible dans l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021** onglet « IMMO Autres Actives 2021 ».

- d. Raccordement

Les actifs immobilisés sur tout ou partie de la durée de la délégation de service public comme certains frais généraux sont immobilisés uniquement pendant la période de construction du réseau.

- MAD personnel
- Prestations administratives
- Supervision
- Honoraires
- Redevance de contrôle
- Fonds de développement des services et des usages numériques

A noter que

- Une nouvelle fiche d'immobilisation est créée à chaque nouvelle mise en service
- L'amortissement est calculé prorata temporis sur l'année à compter de la date de mise en service de l'actif

**v. Décomposition des dettes sur immobilisations du sous contrat « études et construction » par type de tronçon du réseau (collecte, Transport/Desserte, Activation) :**

(Les éléments ci-dessous sont communiqués au titre des modifications portées à l'article 4.3.5.2 du contrat de Délégation de Service Public par l'article 5 de son avenant n°4).

	<b>12 2021</b>	<b>Factures reçues</b>	<b>Factures à recevoir</b>
Etudes et Travaux	<b>186 791 k€</b>	120 515 k€	66 276 k€
<i>Collecte</i>	<b>14 396 k€</b>	13 602 k€	794 k€
<i>Transport / Desserte</i>	<b>172 395 k€</b>	106 913 k€	65 482 k€
Equipements actifs	<b>8 209 k€</b>	6 740 k€	1 470 k€

Les immobilisations relatives au sous contrat de construction se décomposent par tronçon de réseau comme suit :

Collecte : 14 396 K€ dont 13 602 K€ facturés et 794 K€ à facturer

Transport / Desserte : 172 395 K€ dont 106 913 K€ facturés et 65 482 K€ à facturer

Equipements Actifs : 8 209 K€ dont 6 740 K€ facturés et 1 470 K€ à facturer

- **Etat des sinistres ou contentieux (y compris fiscaux et sociaux) survenus dans le courant de l'exercice et leurs conséquences financières ainsi que des indemnités perçues des compagnies d'assurance**

Aucun **sinistre** ni contentieux y compris fiscaux et sociaux n'est à déplorer au cours de l'exercice 2021.

- **Etat des impayés et des non-valeurs de l'exercice clos**

Au 31 décembre 2021, le poste Clients et compte rattachés présente un solde débiteur de 3 282K€ et représente les factures à établir pour 704 K€ essentiellement lié à la reprise en affermage du réseau de desserte FTTN/FTTH.

Les autres créances sont des créances fiscales de TVA pour 20,1M€

- **Présentation de la structure de financement de la société et des taux d'intérêt applicables**

Le montant du capital social n'a pas fait l'objet de modification et reste donc de 14 428 570 euros.

- **Tableau de variation de trésorerie mensuel de l'exercice N, de la société dédiée**

TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL														
(K€)	Ouverture - 2021.01	2021.01	2021.02	2021.03	2021.04	2021.05	2021.06	2021.07	2021.08	2021.09	2021.10	2021.11	2021.12	Clôture - 2021.12
Recette (cash)		380	54	465	375	382	370	271	648	6 125	871	1 302	1 810	13 053
Charges (cash)		(185)	(133)	(515)	(25)	(187)	(605)	(531)	(1 019)	(734)	(9)	(164)	(790)	(4 897)
Investissements (cash)		(258)	(3 332)	(17 700)	(545)	(5 202)	(30 285)	(373)	(151)	(28 341)	(5)	(6 369)	(22 469)	(115 029)
Subventions (cash)		-	-	-	122	-	380	408	1 376	-	383	573	-	3 241
Investissements+Subventions (cash)		(258)	(3 332)	(17 700)	(423)	(5 202)	(29 905)	35	1 225	(28 341)	378	(5 796)	(22 469)	(111 788)
TVA & autres Taxes		2 900	-	561	2 950	-	790	5 074	-	-	3 997	(127)	(1)	16 144
Flux de trésorerie opérationnel		2 837	(3 411)	(17 189)	2 877	(5 007)	(29 350)	4 849	854	(22 950)	5 237	(4 785)	(21 450)	(87 488)
Impôts		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après Impôts		2 837	(3 411)	(17 189)	2 877	(5 007)	(29 350)	4 849	854	(22 950)	5 237	(4 785)	(21 450)	(87 488)
Capital augmentation/diminution		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte Courant d'Associé (CCA)				20 000			32 000			18 000	18 000			88 000
Cash flow		2 837	(3 411)	2 811	2 877	(5 007)	2 650	4 849	854	(4 950)	23 237	(4 785)	(21 450)	512
Cash cumulé - position à la clôture	3 377	6 214	2 803	5 614	8 491	3 484	6 134	10 983	11 837	6 887	30 124	25 339	3 889	3 889

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso 2021 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**) présente les flux de trésorerie opérationnels constitués des recettes et charges opérationnelles après prise en compte des subventions et des investissements.

- **Liste descriptive des éventuels engagements à incidence financière du Déléguataire excédant l'échéance normale de la Convention de DSP, y compris en matière de cession de droits d'usage long terme (de type IRU) et Raccordements finals (droits de suite), mettant en évidence les flux de fin de contrat susceptibles d'en résulter**

Il n'existe aucun contrat ayant une telle incidence financière.

- **Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre de la Convention de DSP**

Val de Loire Fibre renvoie au tableau figurant à l'onglet « IMMO Amortissement 2021 » de l'**Annexe F1**.

- **Présentation des flux financiers entre le Déléguataire et sa maison-mère**

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso (Interco) 2021 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**) présente les flux de trésorerie opérationnels.

#### **TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL**

(K€)	2021.01	2021.02	2021.03	2021.04	2021.05	2021.06	2021.07	2021.08	2021.09	2021.10	2021.11	2021.12
Recette (cash)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges (cash)	-	-	(380)	-	-	(312)	(492)	-	(381)	-	-	(444)
Investissements (cash)	-	(3 300)	(17 683)	-	(5 000)	(30 202)	(345)	-	(28 285)	-	(6 249)	(22 358)
Subventions (cash)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements+Subventions (cash)	-	(3 300)	(17 683)	-	(5 000)	(30 202)	(345)	-	(28 285)	-	(6 249)	(22 358)
TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA & autres Taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie opérationnel	-	(3 300)	(18 063)	-	(5 000)	(30 514)	(837)	-	(28 666)	-	(6 249)	(22 802)
Impôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après Impôts	-	(3 300)	(18 063)	-	(5 000)	(30 514)	(837)	-	(28 666)	-	(6 249)	(22 802)
Capital augmentation/diminution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte Courant d'Associé (CCA)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cash flow	-	(3 300)	(18 063)	-	(5 000)	(30 514)	(837)	-	(28 666)	-	(6 249)	(22 802)
Cash cumulé - position à la clôture	-	(3 300)	(21 363)	(21 363)	(26 363)	(56 877)	(57 714)	(57 714)	(86 380)	(86 380)	(92 629)	(115 431)

- **Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la Convention ;**
- **Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la Convention et nécessaires à la continuité du service public ;**

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via la maison mère TDF et en directe via Val de Loire Fibre.

IMMOBILISATION au 31/12/2021	2018-2021	2018-2021	2018-2021
	TDF	hors TDF	Total
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>207 572 k€</b>	<b>2 878 k€</b>	<b>210 450 k€</b>
Etudes et Travaux	186 791 k€	0 k€	186 791 k€
Equipements actifs	8 209 k€	0 k€	8 209 k€
Raccordement	12 556 k€	0 k€	12 556 k€
Orange, Enedis	0 k€	1 059 k€	1 059 k€
Autres	15 k€	1 819 k€	1 834 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>4 688 k€</b>
Redevance de controle 2018	0 k€	2 610 k€	2 610 k€
Redevance fonds	0 k€	2 078 k€	2 078 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>4 142 k€</b>	<b>754 k€</b>	<b>4 897 k€</b>
Prestation administrative	1 232 k€	0 k€	1 232 k€
Mise à disposition de personnel TDF	1 864 k€	0 k€	1 864 k€
Supervision	1 026 k€	0 k€	1 026 k€
Assurance	6 k€	725 k€	732 k€
Commissaire aux comptes	14 k€	29 k€	43 k€
<b>TOTAL</b>	<b>211 714 k€</b>	<b>8 321 k€</b>	<b>220 035 k€</b>

Les investissements sont réalisés principalement via la maison mère TDF à hauteur de 211,7 M€ sur 220 M€

- **Les informations permettant le suivi des flux financiers de fin de contrat : valeur résiduelle des immobilisations pour les investissements pris en charge par le Délégué et des recettes d'investissements (IRU, notamment) ;**

Val de Loire Fibre renvoie aux tableaux figurant aux onglets « IMMO Amortissement 2021 » et « Durée Amortissement 2021 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021**.

- **Les informations d'éventuelles modifications concernant le capital de la société de projet ;**

Le capital de la société n'a pas évolué sur l'exercice et s'élève à 14.428.570 euros répartis de la manière suivante :

- TDF Fibre détient 1.010.000 (un million dix milles) actions représentant 70% du capital social et des droits de vote de la Société ;
- La CDC détient 432.827 (quatre cent trente-deux mille huit cents vingt-sept) actions représentant 30% du capital social et des droits de vote de la Société.

- **Une décomposition des dettes sur immobilisations par contrat au terme de l'exercice au titre duquel le rapport est établi, avec pour le contrat « Etudes et Construction » :**
  - **la décomposition de cette dette sur immobilisations par type de tronçon du réseau (collecte, desserte/transport, activation), (cf ci-dessus point v.)**
  - **une prévision de facturation sur les différents exercices à venir, permettant d'évaluer le rythme de résorption progressive de cette dette.**

(Les éléments ci-dessous sont communiqués au titre des modifications portées à l'article 4.3.5.2 du contrat de Délégation de Service Public par l'article 5 de son avenant n°4).

La facturation sur l'exercice 2021 est de 80 525 K€ pour 67 746 K€ de factures à recevoir fin 2021.

<b>Factures reçues</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2019-2021</b>
Etude et Travaux	3 447 k€	39 027 k€	78 041 k€	120 515 k€
Collecte	2 597 k€	6 315 k€	4 690 k€	13 602 k€
Transport/ Desserte	850 k€	32 712 k€	73 351 k€	106 913 k€
Equipements Actifs	3 989 k€	263 k€	2 488 k€	6 740 k€
	<b>7 437 k€</b>	<b>39 289 k€</b>	<b>80 529 k€</b>	<b>127 255 k€</b>

- **La liste des jalons (nombre, type, montant) ayant fait l'objet d'une facturation au titre du contrat « Etudes et Construction » sur l'exercice écoulé.**

Facturation sous contrat « études et construction » entre 2018 et 2021

<b>Factures reçues</b>	<b>2018 - 12 2021</b>
Collecte	13 602 k€
Transport/ Desserte	106 913 k€
Etude et Travaux	120 515 k€
Equipements Actifs	6 740 k€
	<b>127 255 k€</b>

La facturation reçue au titre du sous contrat de construction depuis le début du projet jusqu'à fin décembre 2021 s'établit à 127255 k€

Dont

- 13 602 K€ pour la collecte
- 106 913 K€ pour le Transport et la Desserte
- 67 40 K€ pour les Equipements Actifs



- **Les informations concernant les subventions de la société de projet :**

A l'exception des appels initiaux à subvention en 2018, en 2020 les appels à subvention se sont limités à 3 appels à subvention de raccordement pour montant total (régulé en décembre 2020) de 113.815 €.

En 2021 les appels à subvention ont été au nombre de 7 pour un total de 3 241 K€ (régulé en 2021) dont 1 517 K€ de subventions de premier établissement et 1 724 K€ de subvention de raccordement.

A noter que les appels à subvention s'accompagnent systématiquement des pièces comptables justifiant les dépenses afférentes de Val de Loire Fibre

Des subventions « à recevoir » sont comptabilisées dès lors que les raccordements ou les travaux ouvrant droits à subvention sont réalisés, et ce indépendamment de tout appel à subvention.

	Montant (K€)
<b>Subventions 31/12/2019</b>	<b>2 628</b>
Subventions 2020 *	1 281
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2020	- 103
<b>Subventions 31/12/2020</b>	<b>3 807</b>
Subventions 2021 **	2 896
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2021	- 332
<b>Subventions 31/12/2021</b>	<b>6 371</b>

\* dont 114 K€ versé en 2020

\*\*dont 3 241 K€ versé en 2021

A cet état comptable, le tableau ci-dessous présente le détail des demandes formelles de subventions adressées au délégant au 31.12.2021.

L'ensemble de ces demandes a fait l'objet de paiements par le délégant.

	Total subvention du projet	Pourcentage	Montant unitaire	Demande Unitaire	Demandé et versé
<i>1<sup>er</sup> établissement</i>	<i>26 016 460 €</i>		<i>26 016 460 €</i>		<i>4 118 630 €</i>
Signature du contrat DSP	1 300 823	5%	1 300 823	1	1 300 823
Libération capital VDLF	1 300 823	5%	1 300 823	1	1 300 823
APD	2 601 646	10%	2 884	526	1 516 984
Recettes	2 601 646	10%	2 884		
DOE (90%)	7 804 938	30%	8 652		
DOE Complet	601 646	10%	2 884		
Recette définitive ZA PM	3 902 469	15%	2 884		
Recette définitive du Réseau	3 902 469	15%	3 902 469		
<i>Raccordements</i>	<i>26 343 000 €</i>		<i>26 343 000 €</i>		<i>1 838 295 €</i>
Raccordement Standard	20 081 400		85	21 627	1 838 295
Raccordement Long	6 261 600		800		
<b>TOTAL</b>	<b>52 359 460 €</b>		<b>26 343 000 €</b>		<b>5 956 925 €</b>

Outre le versement des subventions de raccordements à un rythme qui devrait augmenter, l'année 2022 devra être l'année de perception d'une volumétrie importante de subvention de 1<sup>er</sup> établissement liées à la fourniture par Val de Loire Fibre des recettes et des DOE à 90%.

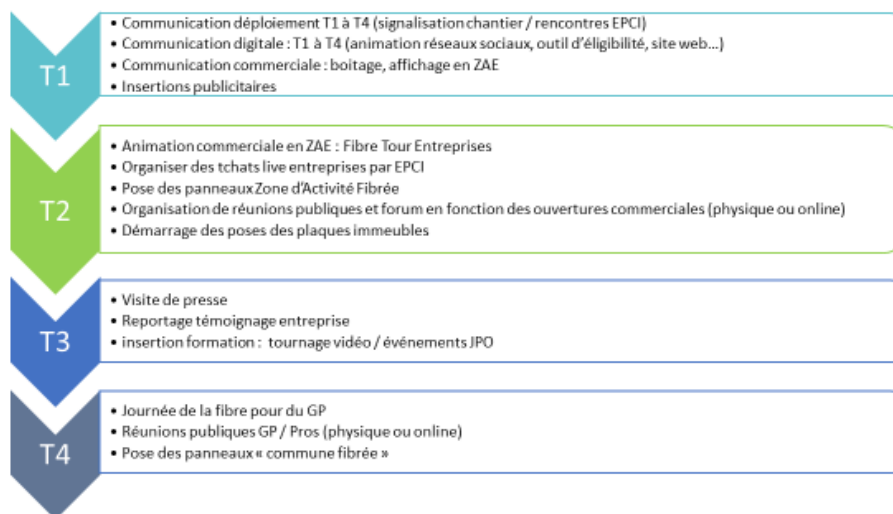
En complément du Volet commercial exposé au paragraphe 2.4 ci-dessus, ce chapitre 4 développe en détail l'ensemble des actions de communication et de promotion du Réseau

## I – Le plan de communication

Ce plan a été présenté au délégant le 27 janvier 2021. Il décrit l'élaboration et la mise en œuvre des actions de communication prévues en 2021.

Le plan de communication 2021 s'articule autour de 4 axes :

- Renforcer la visibilité du déploiement
- Informer les collectivités et la population de l'arrivée de la fibre sur leur commune et valoriser les actions de la commercialisation
- Communiquer sur l'insertion et la formation
- Développer la communication via les outils numériques



## II – Les réunions publiques en ligne

Début 2021, les conditions sanitaires n'ont pas permis les réunions physiques de présentation du déploiement de la fibre. Val de Loire Fibre a organisé 2 événements digitaux :

- Organisation et diffusion de la première réunion publique digital et d'un tchat opérateurs à destination des entreprises.

**DEUX ÉVÉNEMENTS FIBRE POUR LES ENTREPRISES**

**PRÉSENTATION LIVE DE LA FIBRE**  
Jeudi 14 janvier 2021 à 18h30  
La fibre arrive dans votre entreprise

**LIVE TCHAT FIBRE PRO ET ENTREPRISES**  
Vendredi 15 janvier de 14h à 18h  
Rencontre avec les opérateurs de services Très Haut Débit

Connectez-vous à l'espace live sur [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)

Logos: VAL DE LOIRE FIBRE, VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE, BANQUE des TERRITOIRES, Plan France Très Haut Débit



- Organisation d'un live Tchat opérateurs grand public le 20 MAI

**ÉVÉNEMENT FIBRE OPTIQUE**

**Jeudi 20 Mai 15h à 20h**

**#LIVE TCHAT FIBRE**

Connectez-vous à notre espace live sur [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)

Rencontre avec les opérateurs télécoms présents dans votre commune

Logos: VAL DE LOIRE FIBRE, VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE, BANQUE des TERRITOIRES, Plan France Très Haut Débit

**ESPACE LIVE**  
[www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)

À l'occasion de l'arrivée de la fibre dans votre commune, Val de Loire Fibre vous propose de participer au Live Tchat Fibre.

**QU'EST-CE QUE LE LIVE TCHAT FIBRE ?**

Forum numérique, cet espace est dédié aux habitants des communes éligibles à la fibre optique.

En vous connectant sur l'espace live depuis le site [valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr), vous aurez la possibilité de :

- D'échanger en direct avec les équipes Val de Loire Fibre et les opérateurs télécoms présents sur le réseau qui répondront à toutes vos questions depuis un tchat privé dédié.
- Visionner des vidéos informatives sur les modalités d'un raccordement à la fibre optique.

Profitez de cet échange pour vous renseigner, comparer les offres et même souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix.

Redirigez-vous sur : <https://www.valdeloirefibre.fr/espace-live/>

[www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)

### III – Les rencontres auprès du public :

Dès que les conditions sanitaires nous l'ont permis Val de Loire Fibre est de nouveau allé au contact de la population :

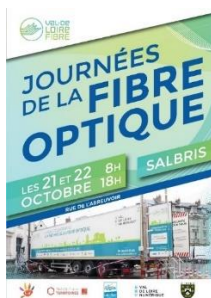
- Opération de communication sur les marchés : Bracieux, Avoine, Selles-Sur-Cher



- Organisation des journées de la fibre à Chinon et à Salbris

Ces évènements ont été organisé sur deux jours :

- 1ère Journée consacrée à l'information de la population sur les offres commerciales et les techniques de raccordement à la fibre (Stand VDLF et Opérateurs).
- 2ème journée consacrée à la découverte des métiers de la fibre pour les demandeurs d'emploi et les étudiants (Utilisation du camion de formation).





- La reprise des réunions publiques de présentations à la population :

*Réunions publiques (Reprise à partir de septembre 2021 – Cause Situation sanitaire COVID19) :*

Synthèse des réunions publiques			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2021	20	7	27

Après la rencontre des élus, dans chaque commune ouverte à la commercialisation Val de Loire Fibre a organisé une réunion publique en invitant tous les habitants raccordables.

Ces réunions sont un temps privilégié d'information et d'échange avec la population.



Parçay-Meslay 37



Coulommiers La Tour 41



Authon 41



## IV – Communication auprès des élus :

- Distribution de la première expo mobile sur l'EPCI de Touraine Vallée de l'Indre.



*Rendez-vous en Mairie :*

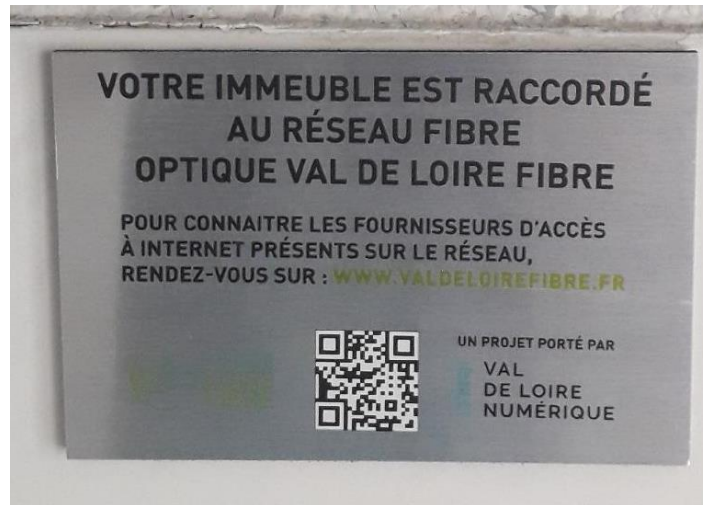
<b>Synthèse des communes avec 1ères prises ouvertes à la commercialisation</b>			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2021	68	63	131

Avant l'ouverture commerciale d'une part substantielle d'une commune, une réunion d'information est systématiquement organisée par Val de Loire Fibre en Mairie avec les élus afin de leur présenter le déploiement sur leur commune et de répondre à leur question, notamment sur les délais de complétude et les modalités de raccordement de s abonnés.



## V – Les actions de visibilité :

- Val de Loire fibre, en partenariat avec La Poste, procède, à la pose de plaque dans les parties communes des immeubles collectifs éligibles à la fibre optique.



- Faisant suite aux actions entreprises pour rendre éligibles les zones d'activités, en particulier les zones prioritaires, Val de Loire fibre a fait réaliser les panneaux « ZONE D'ACTIVITE 100% FIBRE OPTIQUE »



En accord avec les mairies, ces panneaux seront posés lorsque 100% des entreprises implantées dans les zones d'activité seront éligibles.

Tel a été le cas à Salbris :

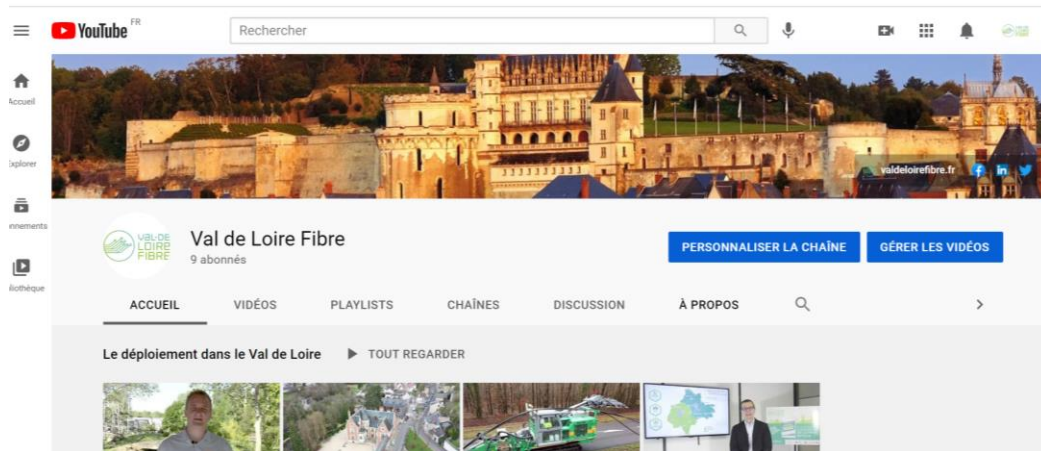
- Inauguration de la pose du premier panneau « Zone d'Activités 100% FIBRE OPTIQUE » dans la zone d'activité « Les Cousseaux » à Salbris le 15 juin.



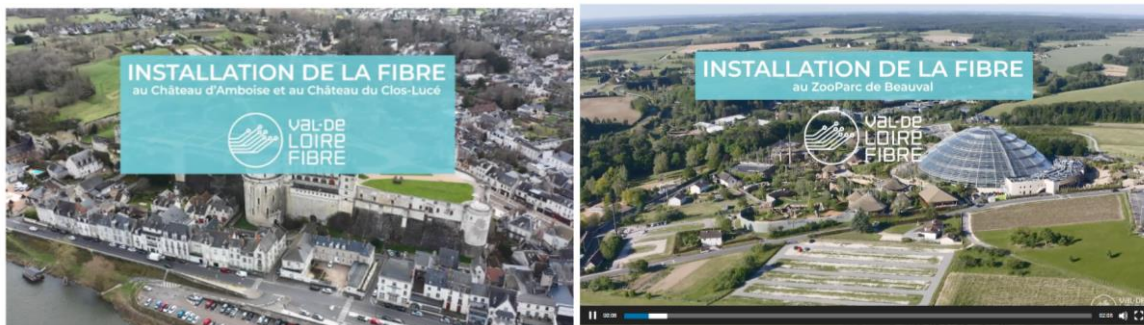


## VI - Communication digitale

1. Le site internet Val de Loire Fibre
  - Lancement de la chaine Youtube Val de Loire Fibre



- Diffusions des vidéos promotionnelles des raccordement des Châteaux du Clos Lucé et d'Amboise et du zooparc de de Beauval



- Fréquentation du site internet :

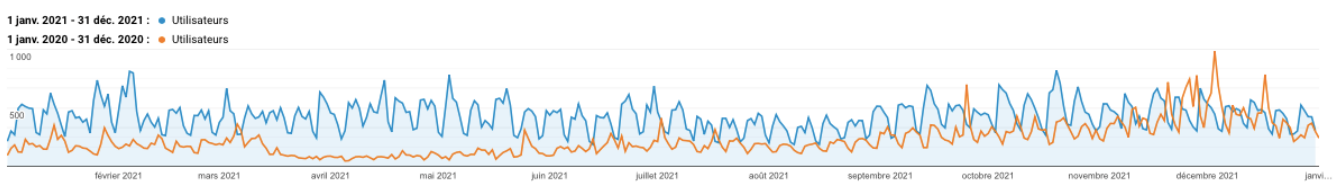
Val de Loire Fibre lance de manière ponctuelle des campagnes de référencement AdWords par commune pour s'assurer d'une meilleure visibilité.

La consultation du site a doublé en 2021.

En 12 mois, on comptabilise 87.189 nouveaux « uniques » et 184.887 sessions pour le site internet.

Comparatif 2020/2021 :

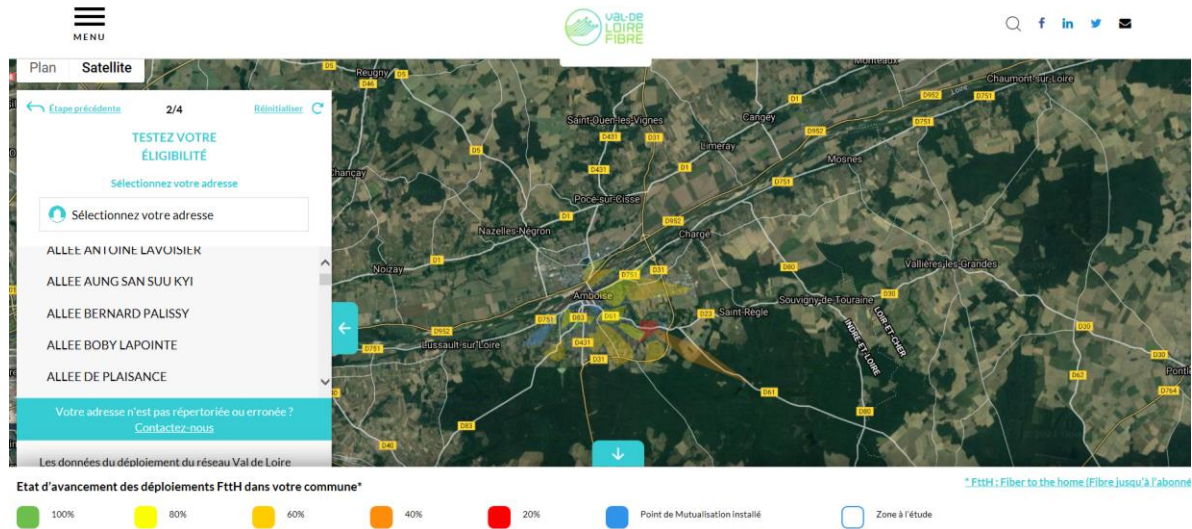
KPI	2020	2021
Nombre d'utilisateurs	50 159	<b>89 157</b>
Nombre de nouveaux utilisateurs	49 698	<b>87 189</b>
Nombre de sessions	96 271	<b>184 887</b>





## 2. L'outil d'éligibilité

Cet outil à fait l'objet d'une refonte graphique en 2021.



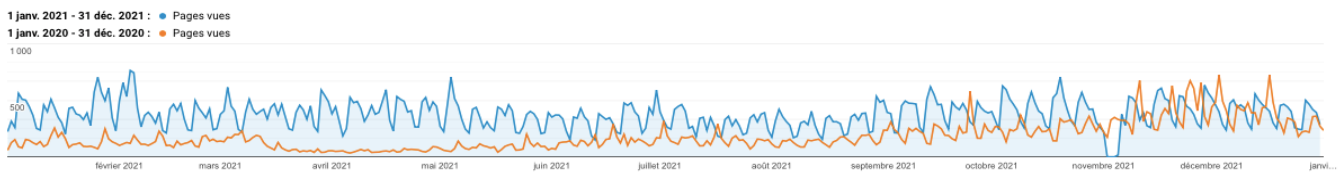
En 2021, le déploiement important du réseau de fibre optique a eu un effet massif sur l'utilisation de cet outil.

En 12 mois, on comptabilise 136.811 pages vues dont 122 446 vues « uniques », soit le double de 2020.

En moyenne, le temps passé sur la page est de 4 min 29 sec.

Comparatif 2020/2021 :

KPI	2020	2021
Nombre de consultations	66 299	<b>136 811</b>
Nombre de consultations uniques	58 565	<b>122 446</b>
Durée moyenne des sessions	03'48	<b>04'29</b>
Taux de fréquentation de la page	27,67%	<b>32,99%</b>

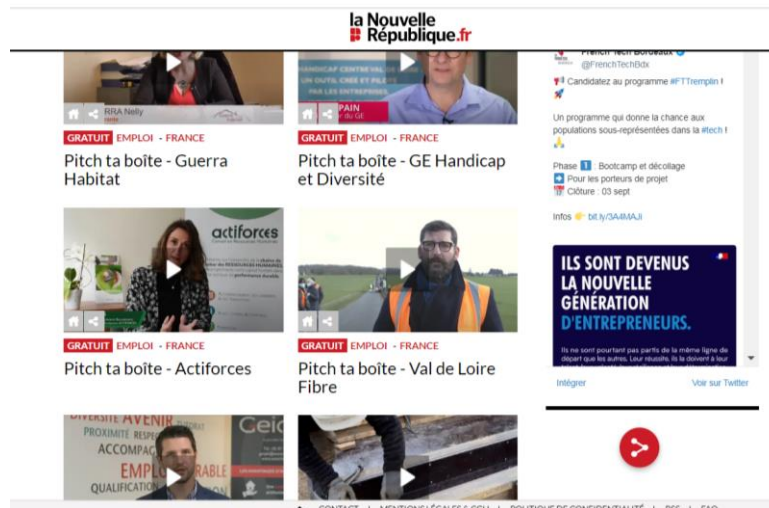


L'ensemble de la revue de presse figure en **Annexe COM1-Revue de presse VDLF**

## VII - Communication Média

- Participation à l'opération Coup de Pouce pour l'emploi de la Nouvelle République :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/economie/coup-de-pouce-pour-l-emploi/pitch-ta-boite/pitch-ta-boite-val-de-loire-fibre>



- En 2021, 48 articles sont parus dans la presse régionale.

L'ensemble de la revue de presse figure en **Annexe COM2- Revue de presse VDLF.**

- Interview Radio sur FRANCE BLEU TOURAINE 98.7 FM

Jean Philippe Martignac, Directeur général de Val de Loire Fibre sera l'invité de Richard Mazoué le mercredi 23 juin à 9H00 sur France Bleu Touraine 98.7 FM dans l'émission « le dossier du jour ».

## VIII – L'Evènement « 110.000 prises » IPE le 10/12/2021 à Coulommiers la Tour (41)

M. Cédric O, secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, nous avait fait l'honneur de venir célébrer la **110.000<sup>ème</sup> prise** du réseau.

Cet évènement majeur marque la **concrétisation du déploiement** du réseau sur le territoire.



**Benoît Mérel**  
Directeur Général Délégué du groupe TDF

**Cyril Gasc**  
Directeur Général de la BU Fibre

**Jean-Philippe Martignac**  
Directeur Général Val de Loire Fibre

**et Bernard Pillefer**  
Président Val de Loire Numérique

ont le plaisir de vous convier

en présence de

**François Bonneau**  
Président de la Région Centre-Val de Loire

**Philippe Guet**  
Président du Conseil général du Loir-et-Cher

**et Jean-Gérard Pomier**  
Président du Conseil général d'Indre-et-Loire

Salle des Fêtes de la Commune de Coulommiers-La-Tour  
Rue Vendômoise, 41 100 Coulommiers-La-Tour

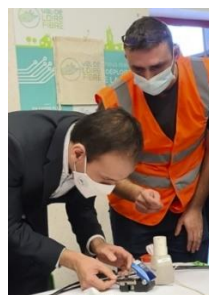
Contact :  
Naval KOUIDRI  
Responsable communication Val de Loire Fibre  
06 31 57 81 21

À la célébration de la construction de la 100 000<sup>ème</sup>  
prise de fibre optique du Réseau val De Loire Fibre

vendredi 10 décembre 2021 de 9H30 à 12h30



La 110.000<sup>ème</sup> prise a été soudée par M. Cédric O



Le niveau de production élevé de la fin 2021 permet d'être **confiant sur l'atteinte des objectifs** de l'année 2022.

Bien que le rythme et l'ordonnancement du déploiement soient conformes aux engagements, l'absence de prises éligibles sur des secteurs ouverts à la commercialisation est source d'incompréhension des habitants non raccordables

L'année 2022 devra donc permettre **d'améliorer très sensiblement le taux de complétude** des secteurs commercialisés les années précédentes.

En outre, l'année 2022 verra se **développer grandement l'activité de « Vie du Réseau »**, tout particulièrement l'intégration des lotissements neufs en cours de construction mais aussi, en substitution d'Orange, la réalisation des adductions de maisons individuelles neuves.

--oo0oo--

**Volet Administratif**

Annexe A1-Contrat de vie du réseau

Annexe A2-Suivi FUN au 31.12.2021

**Volet Commercial**

Annexe C1-Synthèse des ventes

**Volet Communication**

Annexe COM1-Revue de presse VDLF

Annexe COM2-Revue de presse VDLF

**Volet Déploiement**

Annexe D1 – Production Prises par PM

Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2021

Annexe D3-Liste des conventions Immeubles

Annexe D4-Liste des conventions Immeubles

**Volet Exploitation**

Annexe EX1-Volume PBO

Annexe EX2-Déployé et Exploitation des NRO et PM

Annexe EX3-état des réservations des capacités sur les PM

Annexe EX4-Syno-FTTH-DSP-VDLF\_production

Annexe EX6-Occupation GPON\_ACTIF\_VDLF\_Déc 2021

Annexe EX7-Occupation FTTE\_VDLF\_Déc 2021

Annexe EX8 - Projet CD37

Annexe EX9-NRO VDLF en Exploitation

Annexe EX10-Extrait consignes environnementales

**Volet Financier**

Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2021

Annexe F2-Rapport des CAC

Annexe F3-Liasse Fiscale 2021